Observation du contrat de ville de Bordeaux Métropole – état initial 2016

Rapport d'étude

Mars 2017

a'urba. agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine

Hangar G2 Bassin à flot n°1
Tél. : 33 (0)5 56 99 86 33

quai Armand Lalande
Fax : 33 (0)5 56 99 89 22

BP 71 F-33041 Bordeaux Cedex
e-mail contact@aurba.org

Objet de l'étude

L'a-urba accompagne Bordeaux Métropole et les partenaires du contrat de ville de la métropole bordelaise pour la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de suivi et d'observation de ce dernier. Première étape dans la mise en place de ce dispositif, la réalisation d'un « état initial » de la situation et des dynamiques à l'œuvre dans les quartiers prioritaires a été effectuée en 2016. Ce document a pour objectif de poser les bases d'une observation partagée et de servir de référentiel lors de la démarche d'évaluation qui sera menée à l'issue du contrat de ville.

Équipe projet

Sous la direction de
Cécile Rasselet

Chef de projet
Camille Garcelon

Équipe projet
Anne Delage
Emmanuelle Gaillard
Leslie Acensio
Caroline De Vellis
Christine Primet

Composition de l'étude

C'est dans le cadre d'une réflexion partenariale, menée au sein d'un groupe de travail dédié, que des thèmes d'observation prioritaires ont été définis. L'état initial se concentre donc sur quatre sujets : la connaissance des populations des quartiers prioritaires de la métropole avec un intérêt particulier porté à la question des flux ; les évolutions du cadre de vie ; l'insertion économique des habitants et la dynamique entrepreneuriale ; l'éducation.

1 | Caractéristiques et évolutions de la population dans les quartiers prioritaires de Bordeaux Métropole 12
1.1 | Des populations fragiles 12
1.2 | Des quartiers dont la population stagne, jeunes et familiaux 15
1.2.1 | Des quartiers dont la population stagne 15
1.2.2 | Des quartiers jeunes 18
1.2.3 | Des quartiers familiaux 21
1.3 | Flux de population et nouveaux arrivants 22
1.3.1 | Un taux de mobilité résidentielle similaire au reste de la métropole 22
1.3.2 | Profil des nouveaux arrivants dans les quartiers prioritaires 24

2 | Caractéristiques et évolutions du cadre de vie dans les quartiers prioritaires de Bordeaux Métropole 28
2.1 | Quartiers prioritaires = logement social ? 28
2.1.1 | Un parc de logements caractérisé par une surreprésentation des logements sociaux 28
2.1.2 | Un rééquilibrage territorial et une diversification de l'offre de logements sociaux 30
2.1.3 | Une dynamique de la construction neuve privée facteur de diversification de l'offre de logements 31
2.1.4 | Marché de l'immobilier neuf : des niveaux de prix moins élevés que dans le reste de l'agglomération 32
2.2 | Quartiers prioritaires = quartiers enclavés ? 34

3 | Insertion économique et dynamique entrepreneuriale dans les quartiers prioritaires de Bordeaux Métropole 38
3.1 | L'enjeu de l'insertion économique 38
3.1.1 | Un accès plus difficile à l'emploi 38
3.1.2 | Des habitants particulièrement concernés par la précarité de l'emploi 40
3.1.3 | Des habitants qui occupent des emplois moins qualifiés 41
3.2 | Caractéristiques et dynamiques des entreprises dans les quartiers prioritaires 44
3.2.1 | Lieux d'emploi ou lieux de vie ? 44
3.2.2 | Une sous-représentation des grandes entreprises 45

4 | Education 48
4.1 | Taux de scolarisation et diplômes 48
4.1.1 | Des jeunes moins scolarisés 48
4.1.2 | Des habitants moins diplômés 49
4.2 | La scolarisation en collège des élèves résidant dans les quartiers prioritaires de la métropole 50

Les objectifs et la méthode retenue pour la construction d'un état initial

La réflexion sur le dispositif d'observation du contrat de ville de la métropole bordelaise a été menée dans le cadre d'un groupe de travail dédié, animé par Bordeaux Métropole avec le concours de l'a-urba et réunissant des représentants des partenaires signataires du contrat de ville : État, communes, bailleurs, CAF, PQA, GPV, Éducation Nationale.

L'a-urba a proposé une démarche d'animation du groupe de travail en trois temps :

Entre mai et décembre 2015 : un temps de définition des ambitions d'un dispositif d'observation au service de l'évaluation.
A l'issue de cette première phase de réflexion, le groupe de travail s'est accordé sur la nécessité de disposer d'un état initial permettant une observation partagée de la situation et des dynamiques à l'œuvre dans les quartiers prioritaires à l'échelle de la métropole. Cet état initial pourra servir de référentiel lors de la démarche d'évaluation qui sera menée à l'issue du contrat de ville.

En janvier 2016 : un temps de co-construction du dispositif en s'accordant sur des thèmes d'observation prioritaires et en définissant pour chacun de ces thèmes, les indicateurs les plus pertinents à analyser.
Pour structurer ce travail collaboratif, les membres du groupe de travail ont été invités par l'a-urba à formuler des questions évaluatives pour chacun des piliers du contrat de ville. Il s'agissait de définir les questions les plus pertinentes à traiter en termes d'insertion économique, d'emploi et d'activité, de vivre ensemble et de cohésion sociale, de cadre de vie et d'équilibre des territoires, de valeurs républicaines et de citoyenneté.

Schéma du dispositif d'observation du contrat de ville de la métropole bordelaise

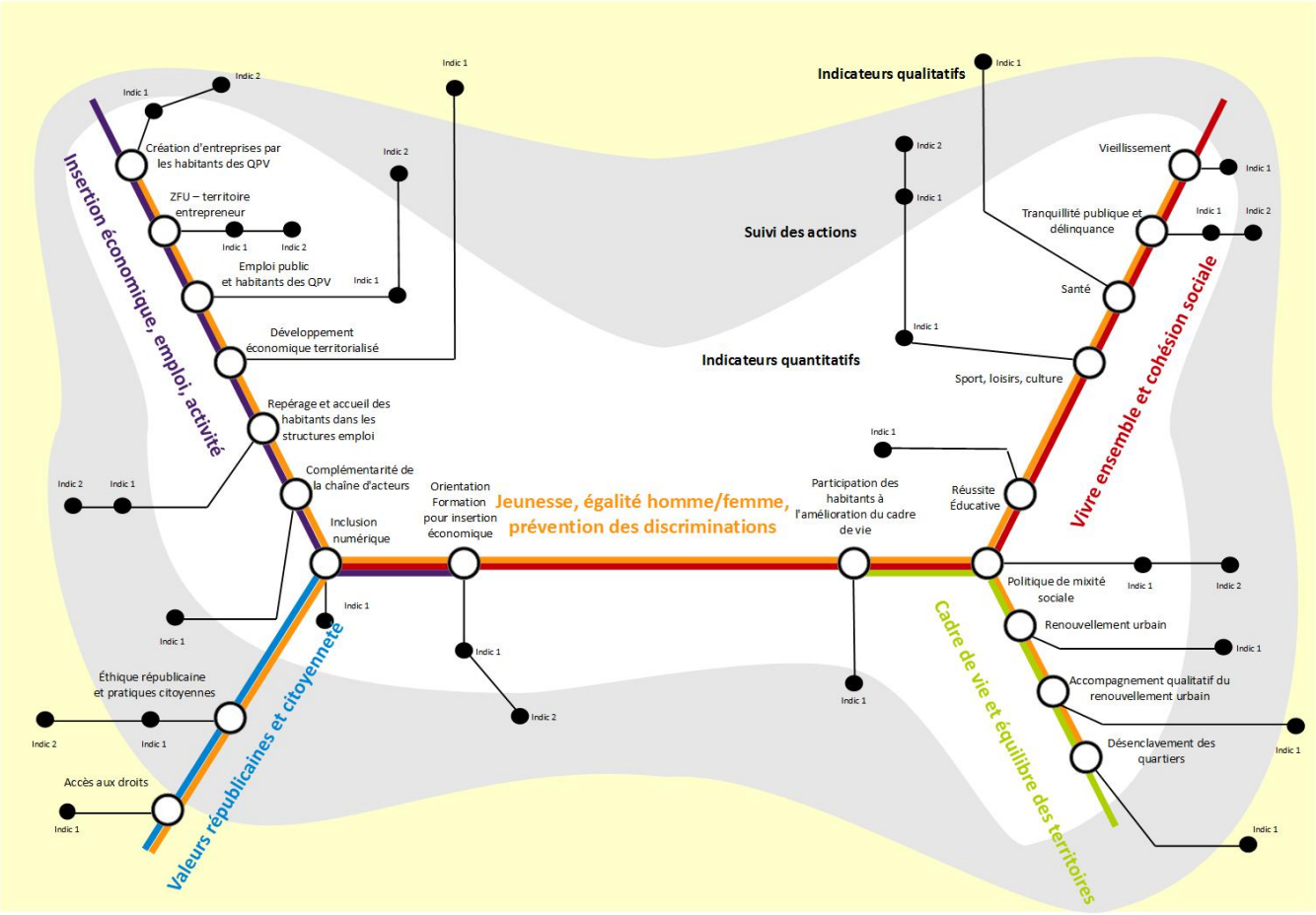

Piliers du contrat de ville

- Insertion économique, emploi, activité
- Vivre ensemble et cohésion sociale
- Cadre de vie et équilibre des territoires
- Valeurs républicaines et citoyenneté

Priorités transversales

- Jeunesse, égalité homme femme, prévention des discriminations
- Orientations stratégiques du contrat de ville
- Indicateurs de suivi

Type d'indicateur

- Indicateurs quantitatifs
- Suivi des actions
- Indicateurs quantitatifs

Ce schéma a pour objectif de représenter de manière simple le dispositif de suivi du contrat de ville de la métropole bordelaise.

Il est conçu comme un plan de tram et comprend :

- 4 lignes principales (les lignes colorées) qui correspondent aux 4 piliers du contrat
    - Pilier 1 : insertion économique, emploi et activité
    - Pilier 2 : vivre ensemble et cohésion sociale
    - Pilier 3 : cadre de vie et équilibre des territoires
    - Pilier 4 : valeurs républicaines et citoyenneté
- Une ligne qui irrigue l'ensemble du plan et qui représente les priorités transversales du contrat : jeunesse, égalité homme/femme et prévention des discriminations.
- Des stations de tram principales qui représentent les orientations stratégiques du contrat de ville
- Des lignes et stations de tram secondaires (lignes et point noirs) sur lesquelles sont indiqués les indicateurs de suivi du contrat de ville
- Des zones tarifaires qui représentent le type d'indicateur
    - Indicateurs quantitatifs
    - Suivi des actions
    - Indicateurs qualitatifs

Puis pour chacune des questions soulevées le groupe de travail s'est accordé sur les modalités de réponses à ces questions : par des indicateurs quantitatifs, une démarche qualitative ou un suivi des actions.
Les questions pouvant être abordées par des indicateurs quantitatifs sont traitées dans l'état initial 2016. Les questions qui nécessitent d'être abordées par une démarche qualitative constitueront la feuille de route du groupe de travail pour les années à venir.

Ce temps de co-construction a également permis de définir quelques grands principes pour la réalisation de l'état initial, notamment :

- Une observation des quartiers politique de la ville (QPV) mais également des territoires sortis des périmètres à l'occasion de la refonte de la géographie prioritaire (quartiers de veille active dits QVA)
- Une mobilisation de réflexions menées dans d'autres cadres comme celles sur le peuplement et la mixité sociale dans le cadre du PLH de Bordeaux Métropole et celle menée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'analyse de la scolarisation en collège des élèves résidant dans les quartiers prioritaires.

Entre janvier et septembre 2016 : un temps de confrontation entre les souhaits d'observation et les données disponibles.

La réalisation de l'état initial est conditionnée à l'existence de données pertinentes, disponibles pour tous les territoires d'observation. Les indicateurs sélectionnés par le groupe de travail ont parfois été soumis aux limites suivantes :

- Des limites liées aux périmètres d'observation, du fait du peu de données disponibles à une échelle plus fine que celle de l'IRIS et des quartiers prioritaires parfois mal couverts par les IRIS.
- Des comparaisons dans le temps difficiles du fait de l'évolution des périmètres (nouvelle géographie prioritaire).
- Des limites liées aux dates des données avec des informations parfois anciennes.

Ces précautions méthodologiques sont importantes à connaître pour comprendre ce qu'est l'état initial et ce qu'il n'est pas.

Ce qu'est l'état initial :

- Un diagnostic à l'échelle métropolitaine qui cherche à faire ressortir les spécificités ou les points communs entre les quartiers prioritaires et les autres territoires de l'agglomération bordelaise.
- Un outil d'observation et de connaissance permettant de prendre la juste mesure des phénomènes, d'objectiver des ressentis et de proposer des chiffres « repères ».

Ce qu'il n'est pas :

- Un diagnostic fin des quartiers (déjà réalisé dans les conventions territoriales communales).
- Un outil d'évaluation.

Périmètres d'observation de la politique de la ville : couverture par les IRIS de l'Insee

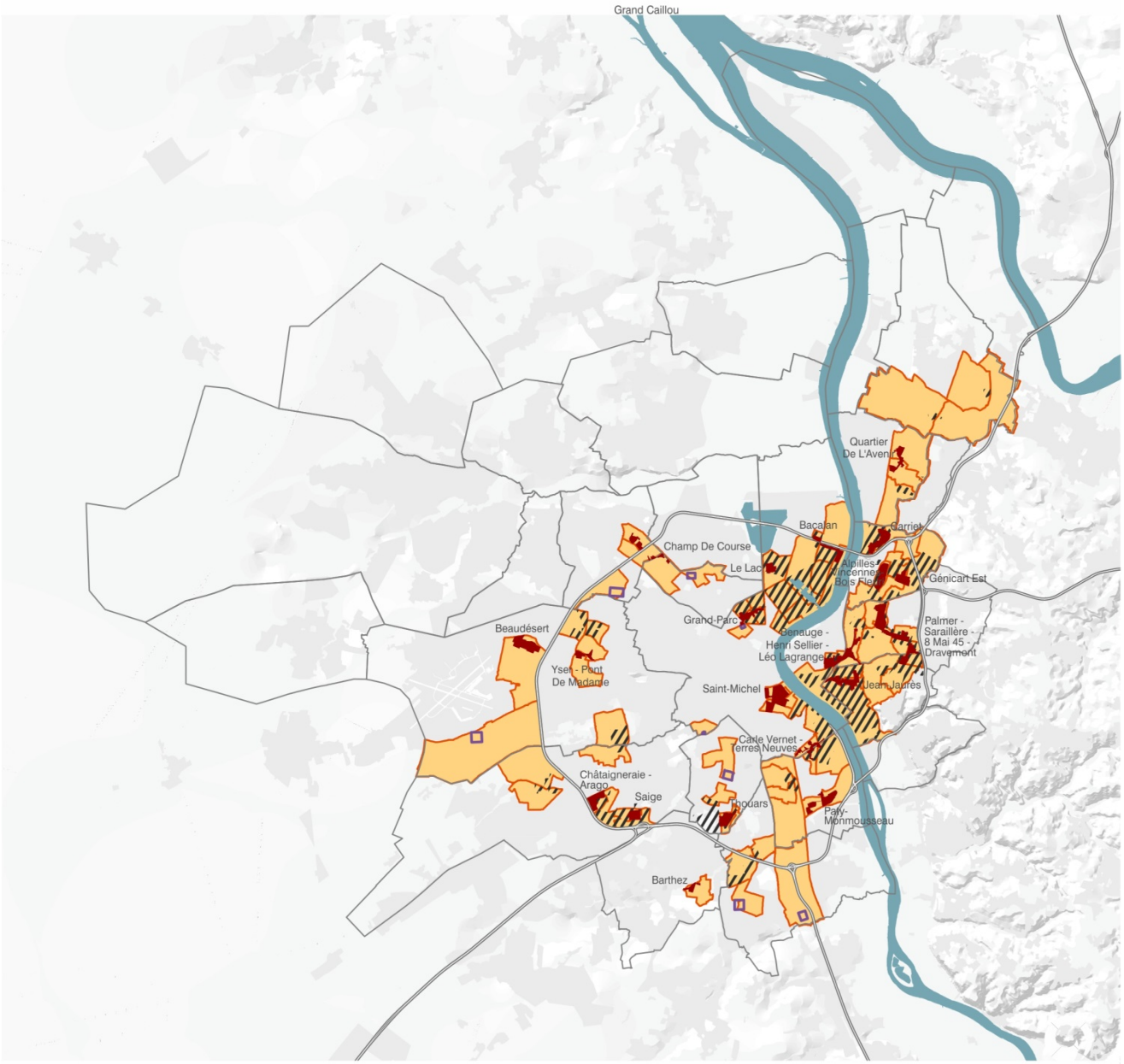

Quartiers prioritaires

Quartier de veille active

Quartier de veille « Bailleur »

Iris

0 2 km

N

a'urba. agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine

source :
Fond de plan issu CGET, Bordeaux Métropole, a'urba

1 | Caractéristiques et évolutions de la population dans les quartiers prioritaires de Bordeaux Métropole

1 | Caractéristiques et évolutions de la population dans les quartiers prioritaires de Bordeaux Métropole

1.1 | Des populations fragiles

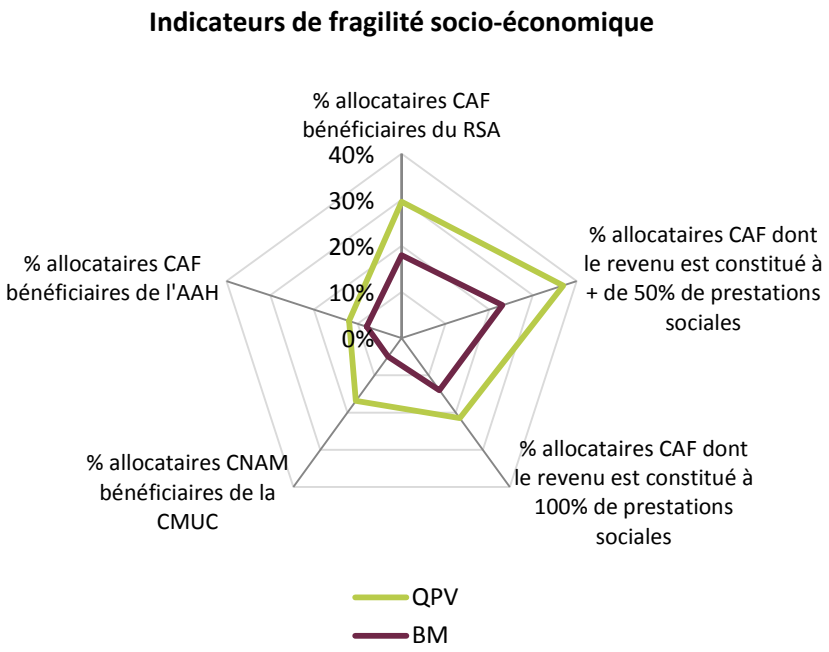

Source : CAF au 31/12/14, CNAM 2015 – traitement a'urba

Tous les indicateurs révélateurs de la fragilité socio-économique des habitants des quartiers prioritaires sont en plus grande difficulté que dans le reste du territoire métropolitain. C'est bien ce constat qui justifie l'inscription de ces quartiers dans la politique de la ville. Il est nécessaire de mener des analyses complémentaires pour connaître la population des quartiers prioritaires et mettre en évidence des caractéristiques moins connues.

Part des ménages à bas revenus

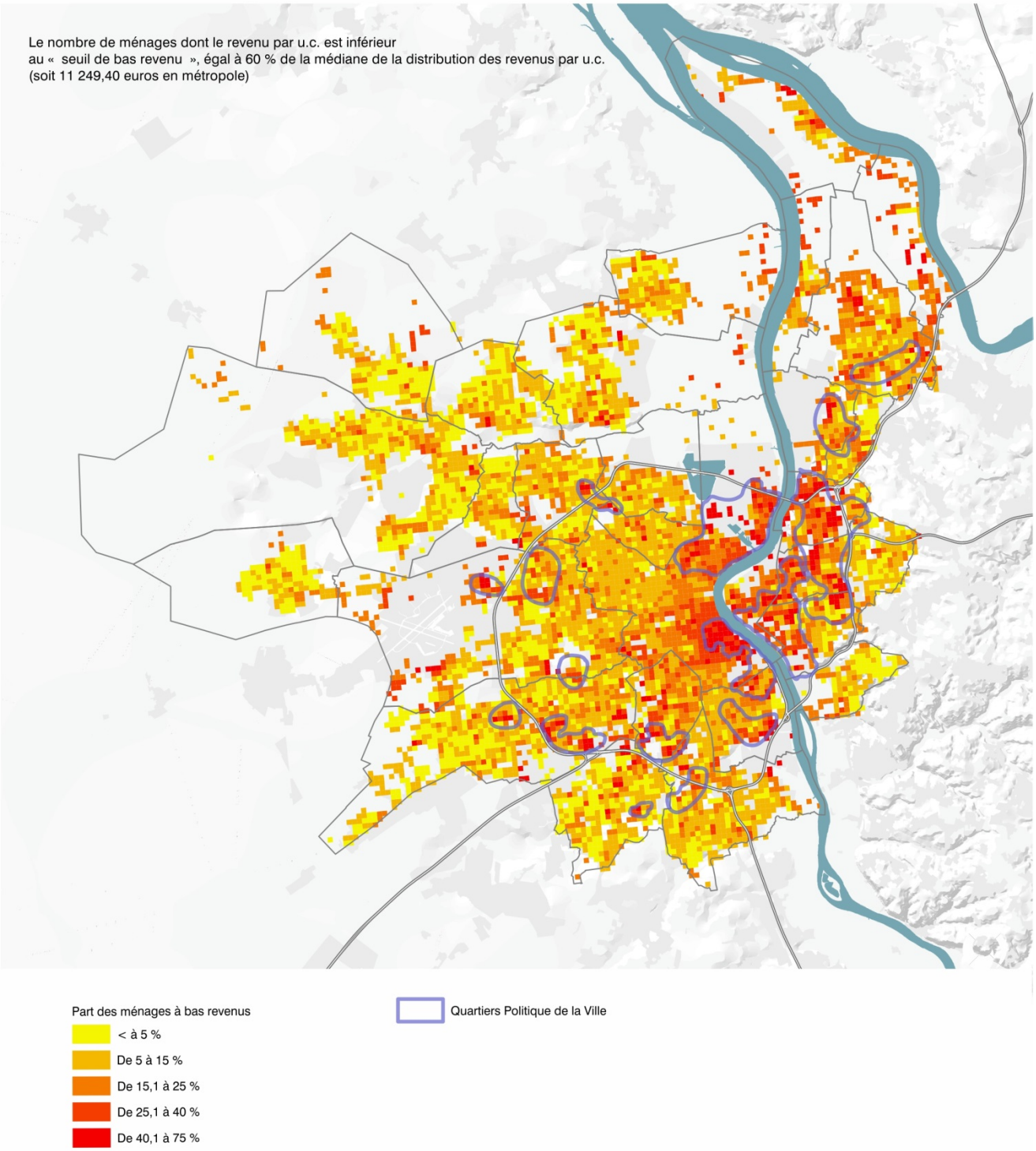

source :
Fond de plan CGET, Bordeaux Métropole, a'urba
Insee carroyage / Sirene 2010

La mission de diagnostic de l'occupation et du fonctionnement du parc social effectuée par le bureau d'études Placegroupereflex pour Bordeaux Métropole fait apparaître un accroissement de la spécialisation sociale dans les quartiers prioritaires. En effet, l'analyse des revenus des ménages entrants dans le parc social de ces quartiers met en évidence une forte augmentation des ménages à faibles ressources.

Taux de ménages aux ressources inférieures à 40% des plafonds PLUS

	Total ménages	Emménagés récents	Différentiel
Bordeaux Métropole	34 %	39 %	5,2 pts
Territoires hors quartiers prioritaires	29 %	33 %	4,1 pts
Quartiers de veille	36 %	44 %	8,4 pts
Quartiers politique de la ville	43 %	54 %	11,4 pts

Source : OPS 2014 – traitement et analyse Placegroupereflex

Toutefois, l'accueil des ménages les plus fragiles entrant dans le parc Hlm se joue tendanciellement hors des quartiers politique de la ville (65%). La faible rotation du parc existant en QPV (8,5%) et la nouvelle géographie de la production du parc Hlm sont sans doute des facteurs de cette nouvelle dynamique.

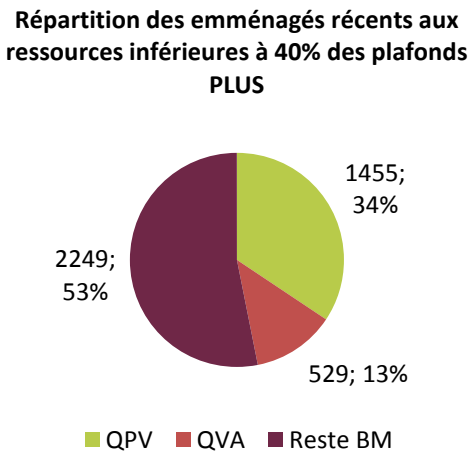

Source : OPS 2014 – traitement et analyse Placegroupereflex

Quartiers prioritaires, des populations fragiles

- Des indicateurs de **fragilité économique et sociale** supérieurs à la moyenne métropolitaine (qui par essence, font de ces quartiers des quartiers prioritaires).

- Une **spécialisation sociale** qui tend à s'accroître dans le parc de logements sociaux des QPV.

1.2 | Des quartiers dont la population stagne, jeunes et familiaux

1.2.1 | Des quartiers dont la population stagne

Les quartiers politique de la ville de Bordeaux Métropole rassemblent, au 1er janvier 2013, 67 831 habitants soit 9 % des habitants de l'agglomération. Sur l'ensemble des habitants des QPV, 37 % vivent à Bordeaux, 16 % à Lormont, 13 % à Cenon.

Les territoires de la rive droite de l'agglomération restent très concernés par la politique de la ville. Ainsi, 52 % des habitants de Lormont, 40 % de ceux de Cenon, 25 % de ceux de Floirac et 16 % de ceux de Bassens vivent dans des QPV. Ce taux oscille entre 3 et 11 % pour les communes de la rive gauche.

Commune	Population vivant en QPV	Population vivant en QPV/population totale des QPV	Population vivant en QPV/population totale de la commune
Bassens	1 148	2 %	16 %
Bègles	1 432	2 %	5 %
Bordeaux	25 341	37 %	10 %
Le Bouscat	720	1 %	3 %
Cenon	9 087	13 %	40 %
Eysines	2 327	3 %	11 %
Floirac	4 176	6 %	25 %
Gradignan	957	1 %	4 %
Lormont	10 731	16 %	52 %
Mérignac	2 651	4 %	4 %
Pessac	6 118	9 %	10 %
Talence	3 143	5 %	8 %

Source : Insee, Recensement de la population 2013

Évolution de la croissance démographique par territoires
(moyenne annuelle)

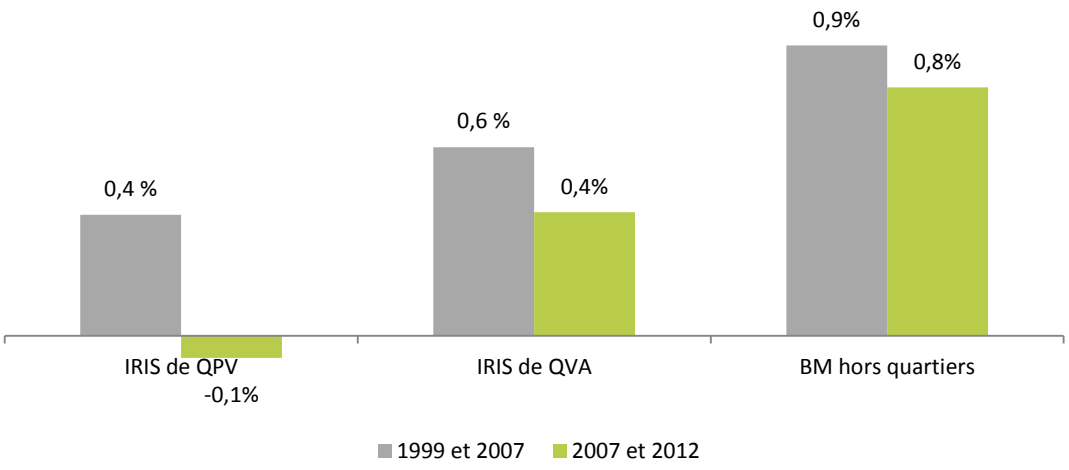

Évolution de la population par territoires (base 100)

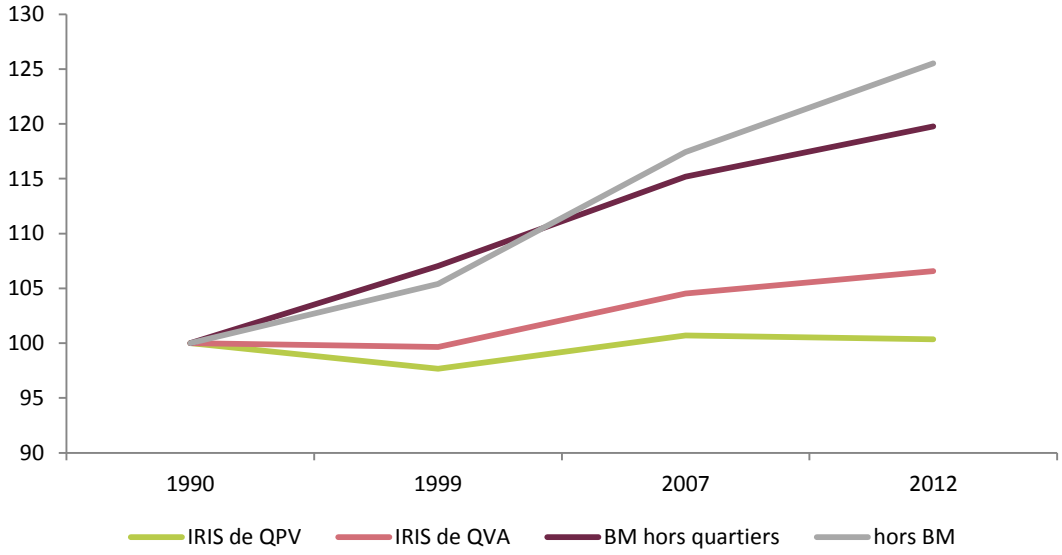

Source : Insee, Recensement de la population

Dans le contexte d'une agglomération en croissance, la population des quartiers politique de la ville et des quartiers de veille stagne voire diminue. On observe ainsi une diminution de 0,1 % par an de la population des IRIS incluant les QPV entre 2007 et 2012 alors que le reste de la métropole croît dans le même temps de 0,8 % par an. Le nombre d'habitants recensés dans ces IRIS est sensiblement le même que celui observé au début des années 1990.

Évolution de la population dans les IRIS de Bordeaux Métropole

entre 1999 et 2012

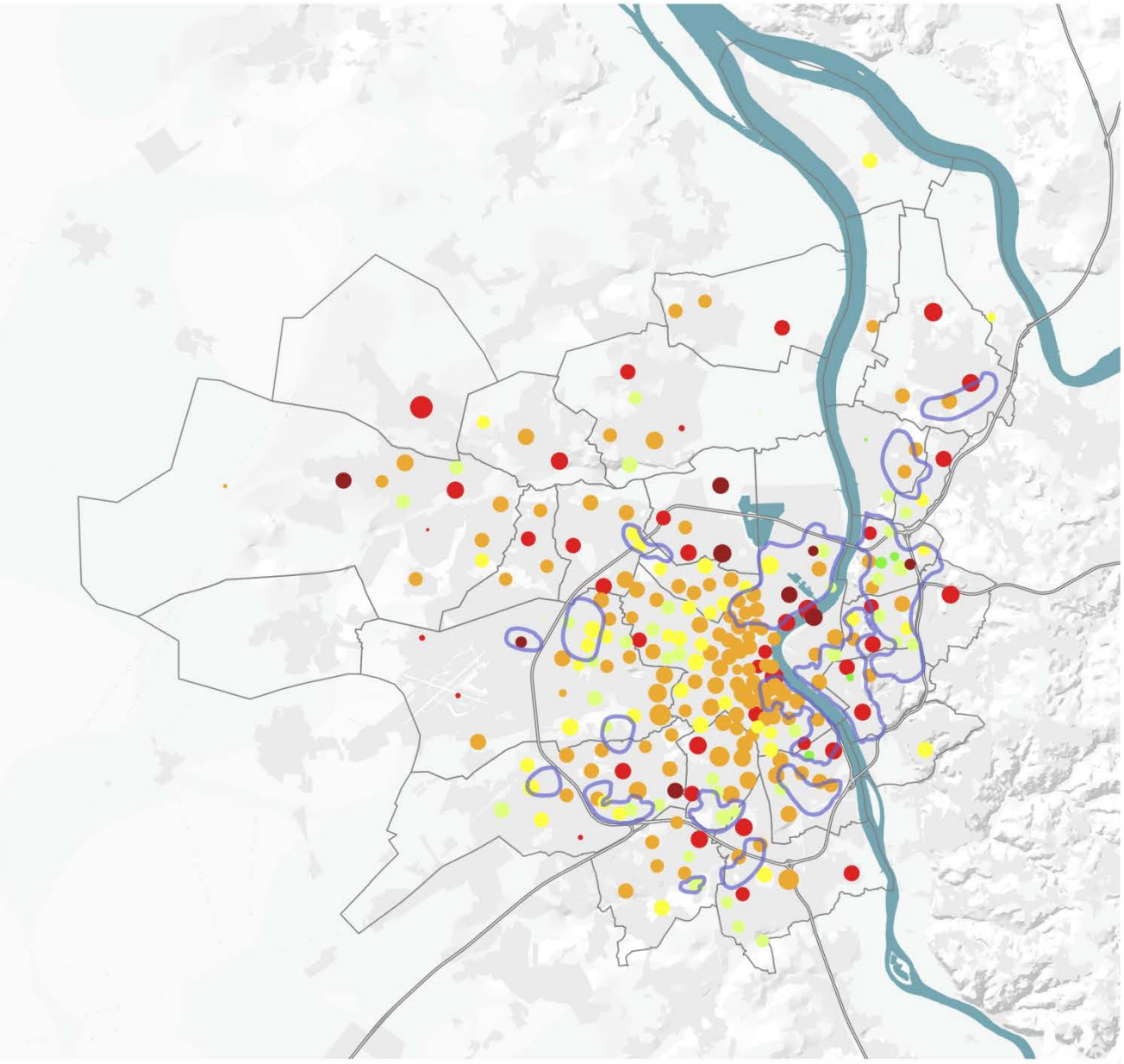

Nombre d'habitants en 2012

- 5 000
- 3 000
- 1 000

Quartiers Politique de la Ville

Évolution de la population 1999 - 2012

- > - 28 %
- [-28 à -3 % [
- [-3 à 3 % [
- [3 à 23 % [
- [23 à 42 % [
- Plus de 42 %

0 2 km

N

a'urba. agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine

source :
Insee, recensement de la population

Au-delà de ce constat général, les situations sont extrêmement variables selon les quartiers. Les opérations de rénovation urbaine et notamment les démolitions sont venues bouleverser la composition du parc de logements rendant difficile la lecture des dynamiques démographiques à une échelle fine. On distingue toutefois quelques grandes tendances avec :

- Une croissance modérée dans les quartiers prioritaires bordelais
- Une stagnation dans les quartiers prioritaires de la rive gauche
- Une baisse de population dans les quartiers de la rive droite

1.2.2 | Des quartiers jeunes

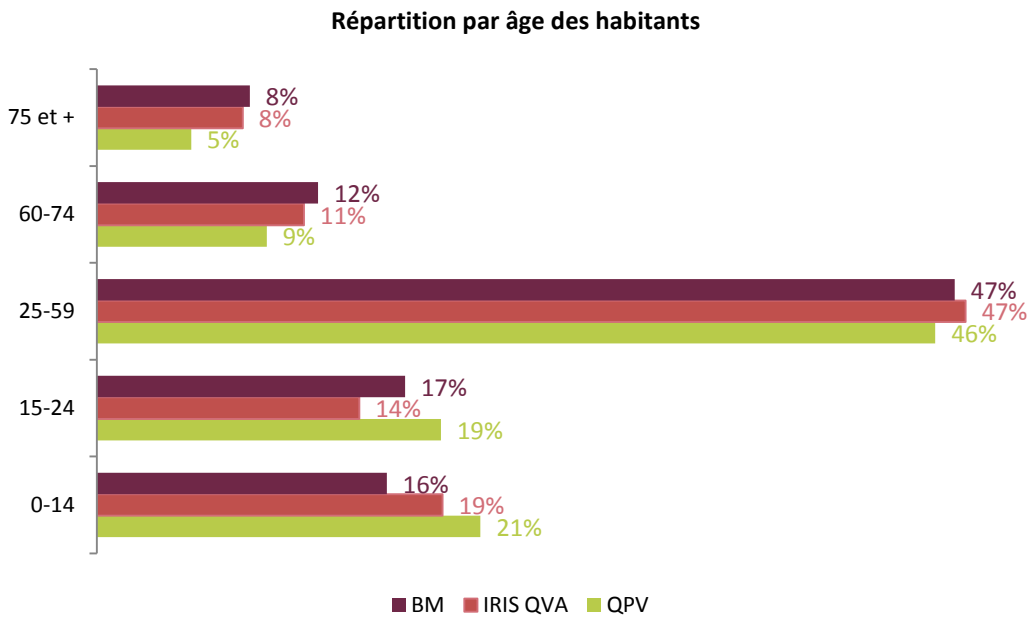

Source : Insee, Recensement de la population 2010

Tranches d'âge	Part de la population de BM vivant en QPV
0-14 ans	11%
15-24 ans	9%
25-59 ans	8%
60-74 ans	6%
75 ans et +	5%
Total	8%

Source : Insee, Recensement de la population 2010

Au regard des tendances métropolitaines, les QPV et les quartiers de veille active apparaissent comme des territoires jeunes. Les enfants y sont proportionnellement plus nombreux et les personnes âgées moins représentées. Ainsi, les QPV concentrent 11 % des 0-14 ans et 9 % des 15-24 ans de la métropole alors qu'ils ne représentent que 8 % de l'ensemble des habitants de l'agglomération.

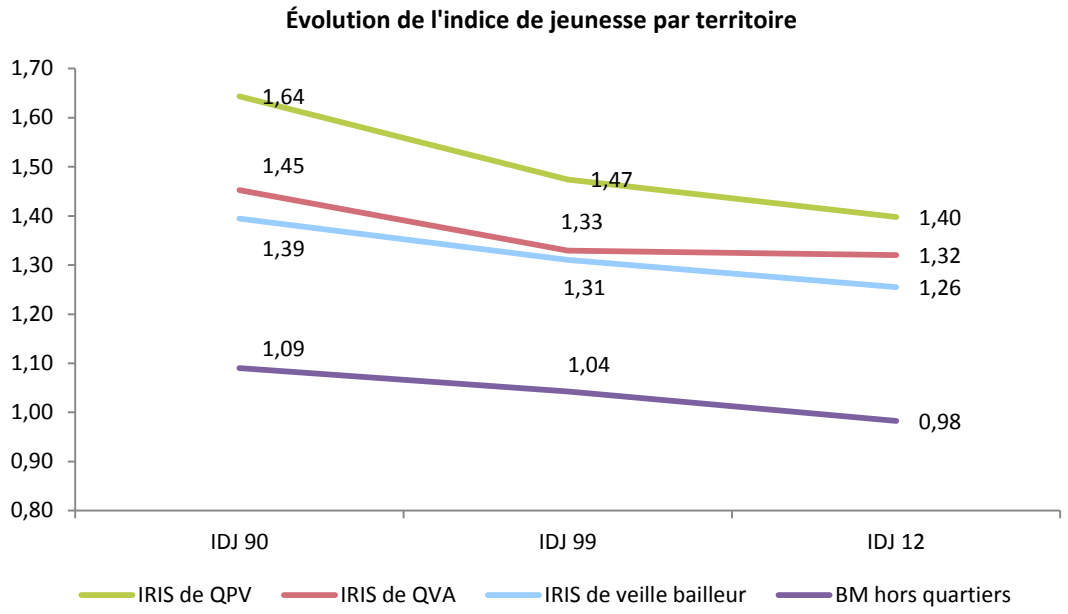

Source : Insee, Recensement de la population

Confirmant ce constat, l'indice de jeunesse[1] observé en 2012 est de 1,4 dans les IRIS incluant les QPV de l'agglomération contre 0,98 dans le reste de Bordeaux Métropole.

Cette jeunesse relative n'empêche pas les QPV d'être soumis, comme l'ensemble du territoire national, au phénomène de vieillissement de la population. En atteste la baisse de l'indice de jeunesse observée depuis 1990.

A l'échelle des quartiers, on observe que la jeunesse est très présente dans les quartiers de la rive droite. En revanche, les quartiers prioritaires de la rive gauche ont des caractéristiques par âge davantage conformes à celles de la moyenne de l'agglomération.

[1] L'indice de jeunesse est calculé en rapportant le nombre de personnes de moins de 20 ans au nombre de personnes de plus de 60 ans. Un indice supérieur à 1 indique une population jeune, au sein de laquelle les moins de 20 ans sont plus nombreux que les plus de 60 ans

Part des moins de 20 ans dans les IRIS de Bordeaux Métropole

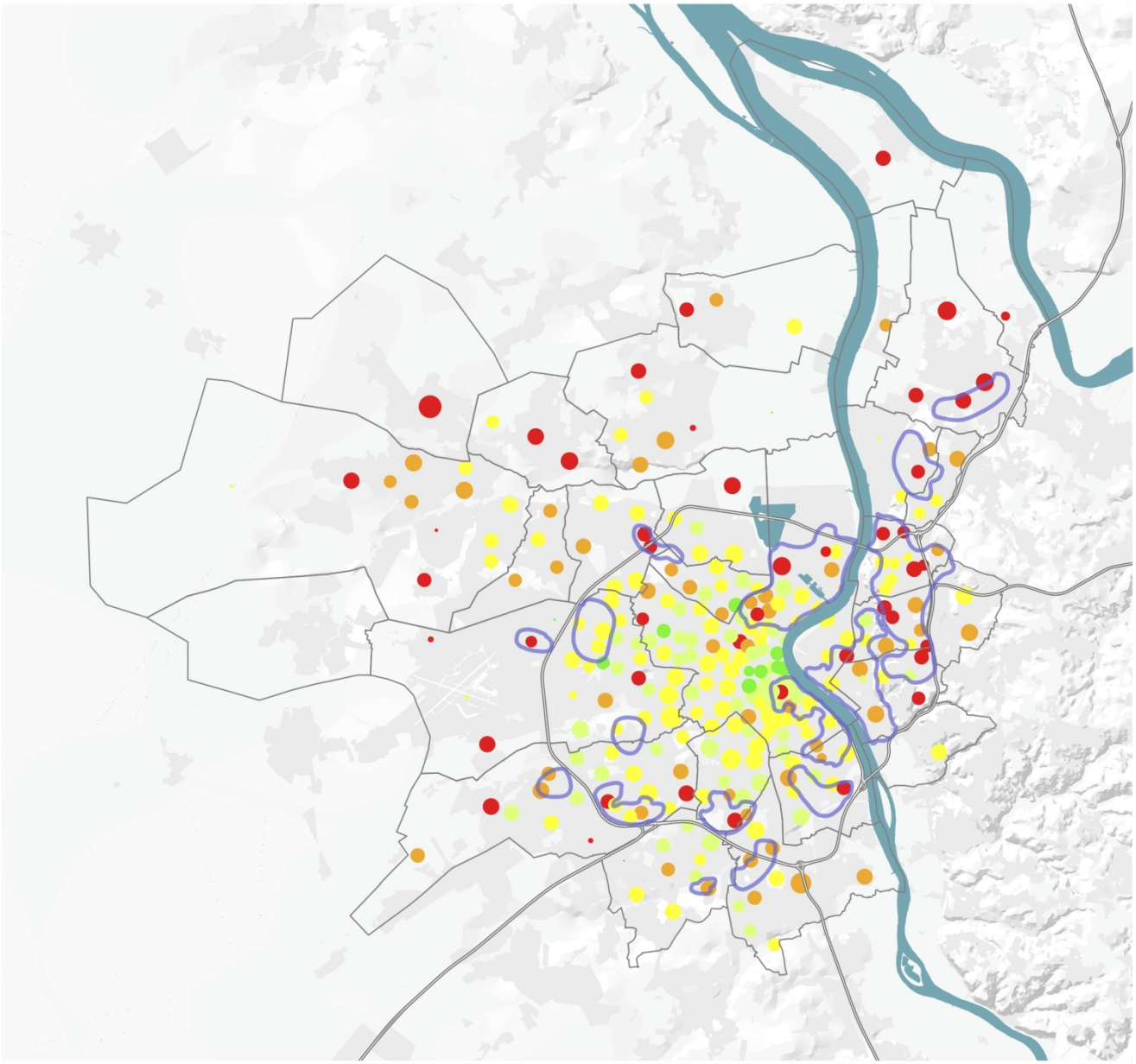

Nombre d'habitants en 2012

- 5 000
- 3 000
- 1 000

Part des moins de 20 ans

- [8 à 16 % [
- [16 à 20 % [
- [20 à 23 % [
- [23 à 27 % [
- plus de 27 %

Quartiers Politique de la Ville

0 2 km

N

a'urba. agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine

source :
Insee, recensement de la population 2012

1.2.3 | Des quartiers familiaux

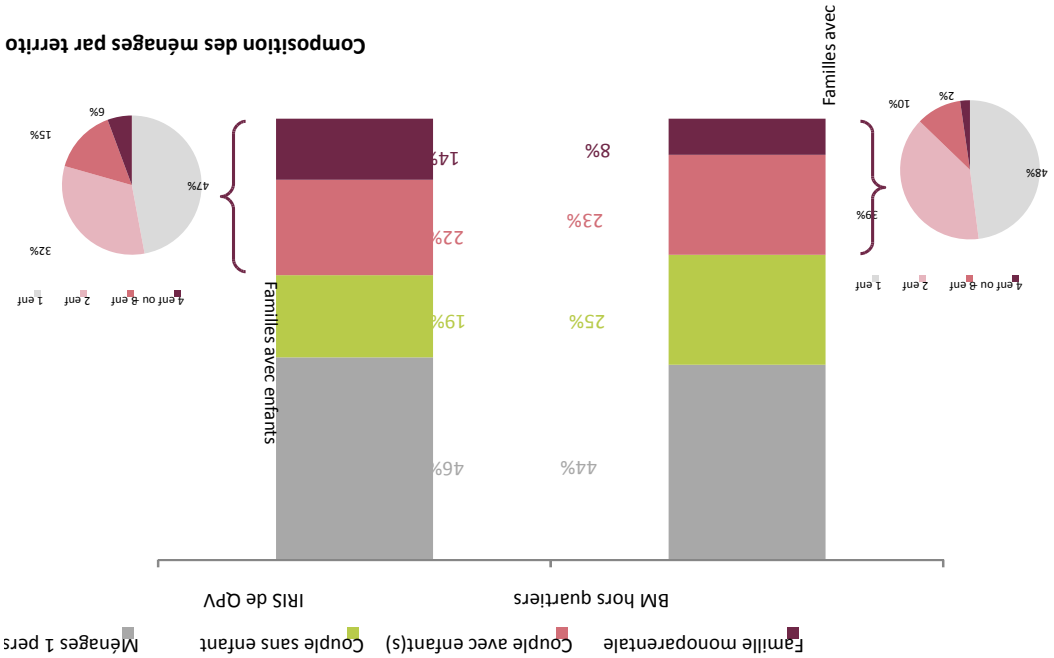

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Les IRIS incluant les QPV de l'agglomération se distinguent des autres territoires de la métropole par un rôle important dans l'accueil des familles monoparentales. Ces dernières représentent ainsi 14 % des ménages des IRIS de QPV contre 8 % du reste du territoire de Bordeaux Métropole.

Autre caractéristique significative des IRIS de QPV, les familles nombreuses sont sur-représentées parmi les familles avec enfants. Les familles de 3 enfants et + représentent 21 % des familles avec enfants des QPV contre 12 % dans le reste du territoire métropolitain.

Quartiers prioritaires = quartiers en croissance, jeunes et familiaux ?

- Une population dans les quartiers prioritaires qui **stagne voire diminue** dans le cadre d'une **agglomération en croissance.**
- Une **fonction d'accueil** des **jeunes** et des **familles** (notamment familles nombreuses et monoparentales).
- Un **vieillissement** de la population **moins marqué** que dans le reste de l'agglomération.

1.3 | Flux de population et nouveaux arrivants

1.3.1 | Un taux de mobilité résidentielle similaire au reste de la métropole

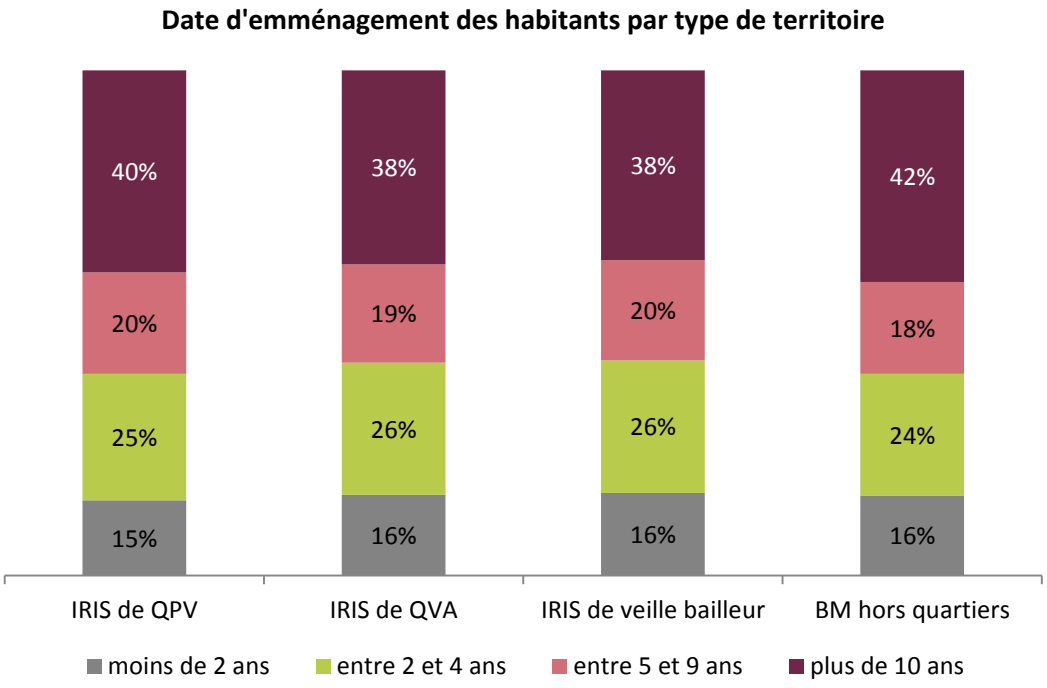

Source : Insee, Recensement de la population 2012

La mobilité résidentielle dans les différents territoires d'observation de la politique de la ville apparaît comme similaire à celle observée dans le reste de la métropole.

La population des quartiers apparaît donc comme stable avec seulement 15 % d'habitants ayant emménagé depuis moins de deux ans et 40 % d'habitants résidant dans les IRIS de QPV depuis plus de 10 ans.

Part des emménagés récents dans les IRIS de Bordeaux Métropole

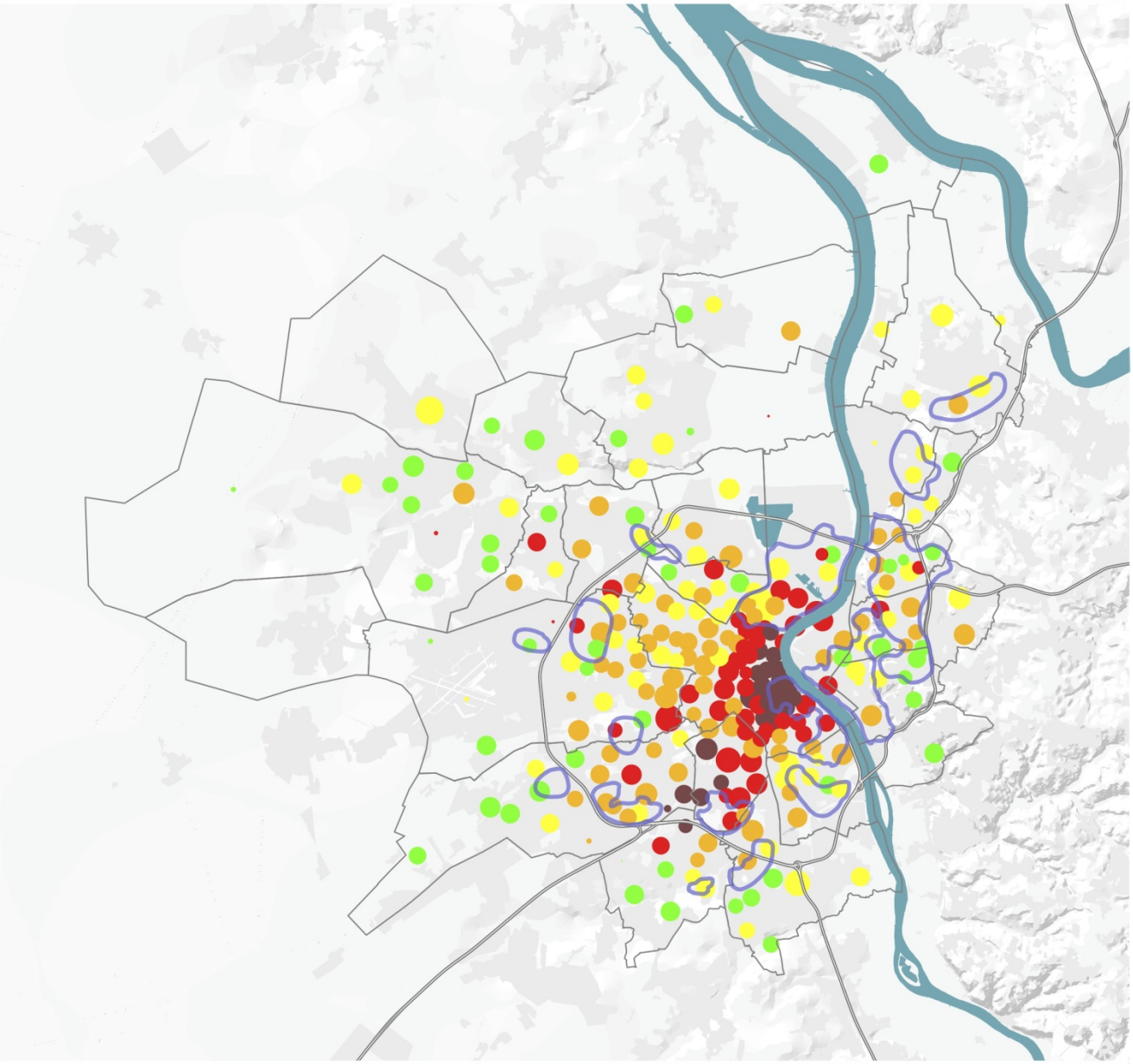

Nombre d'habitants en 2012

- 5 000
- 3 000
- 1 000

Part des emménagés récents

- [0 à 9 % [
- [9 à 12 % [
- [12 à 17 % [
- [17 à 27 % [
- Plus de 27 %

Quartiers Politique de la Ville

0 2 km

N

a'urba. agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine

source :
Insee, recensement de la population

A l'échelle des quartiers, le quartier Saint-Michel à Bordeaux se distingue particulièrement des autres avec un taux d'emménagés depuis moins de deux ans de 34 %. Les quartiers de Thouars à Talence, de la Châtaigneraie-Arago à Pessac et de Carle Vernet-Terre Neuve à Bordeaux et Bègles présentent un taux de mobilité résidentielle légèrement supérieur à la moyenne (entre 16 et 18 %). A l'inverse, les quartiers de l'Avenir à Bassens, du Champ de Course à Eysines/Le Bouscat et Barthez à Gradignan affichent les taux de mobilité résidentielle les plus faibles (entre 7 et 9 %).

1.3.2 | Profil des nouveaux arrivants dans les quartiers prioritaires

Répartition par âge des emménagés récents dans les QPV

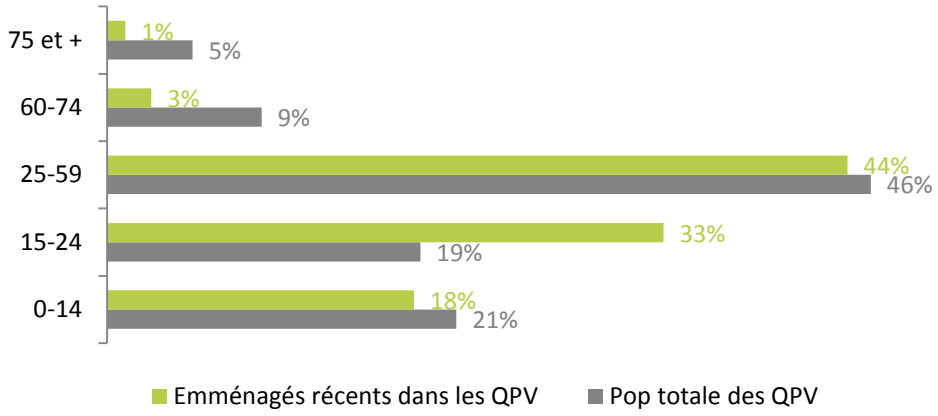

Répartition par âge des emménagés récents dans BM

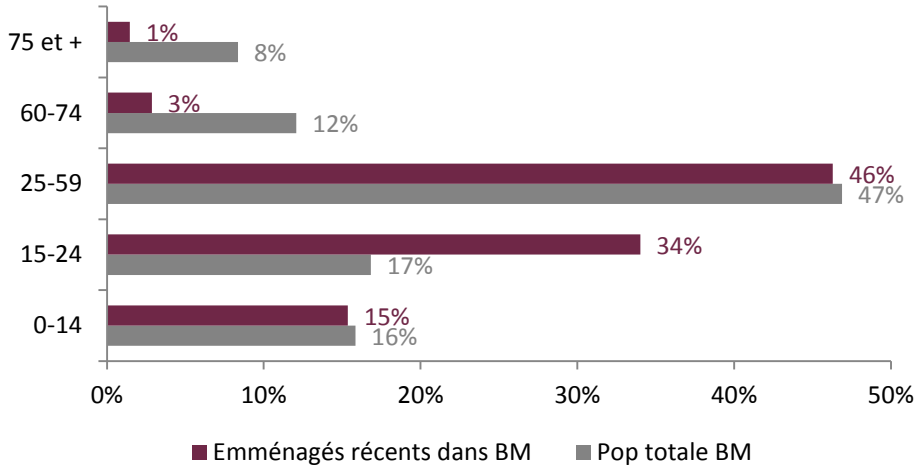

Source : Insee, Recensement de la population 2010

La majorité des nouveaux arrivants dans les QPV se situe dans la tranche d'âge 25-59 ans (44 %). Au regard de la population déjà en place dans les quartiers, les 15-24 ans sont surreprésentés parmi les emménagés récents (33 % des emménagés récents contre 19 % de la population totale des quartiers). Ces caractéristiques sont les mêmes que celles observées dans l'ensemble de l'agglomération.

Composition des ménages nouveaux arrivants dans les QPV

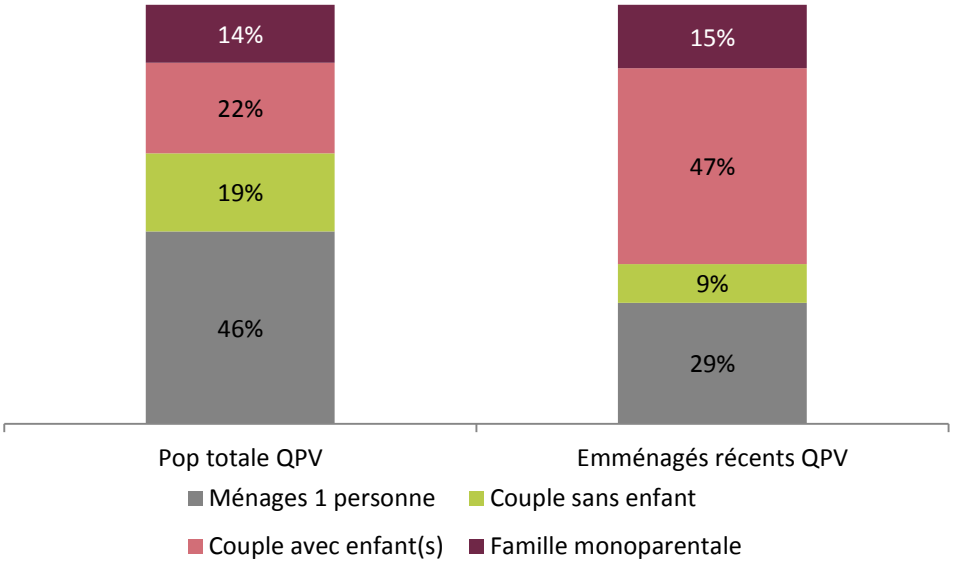

Source : Insee, Recensement de la population 2010

Au regard de la composition de l'ensemble des ménages vivant dans les QPV, les couples avec enfants sont sur-représentés parmi les nouveaux arrivants (47 % contre 22 % parmi l'ensemble de la population). En revanche, les personnes seules ne représentent que 29 % des emménagés récents alors qu'elles sont présentes à hauteur de 46 % parmi l'ensemble de la population des QPV.

Composition des ménages nouveaux arrivants par territoire

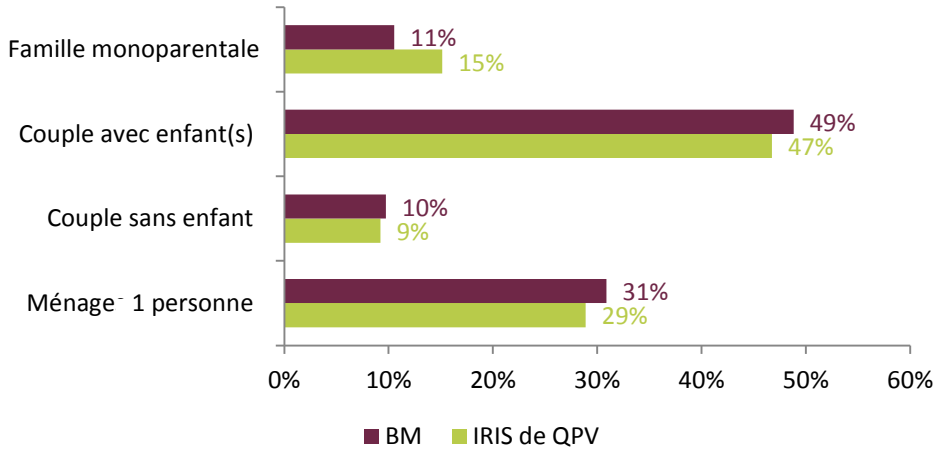

Source : Insee, Recensement de la population 2010

Le profil des ménages nouveaux emménagés dans les QPV est très proche de celui des nouveaux emménagés de l'agglomération. Il se distingue toutefois par une légère sur-représentation des familles monoparentales (15 % des nouveaux emménagés dans les IRIS des QPV contre 11 % à l'échelle de Bordeaux Métropole)

Statut des nouveaux arrivants

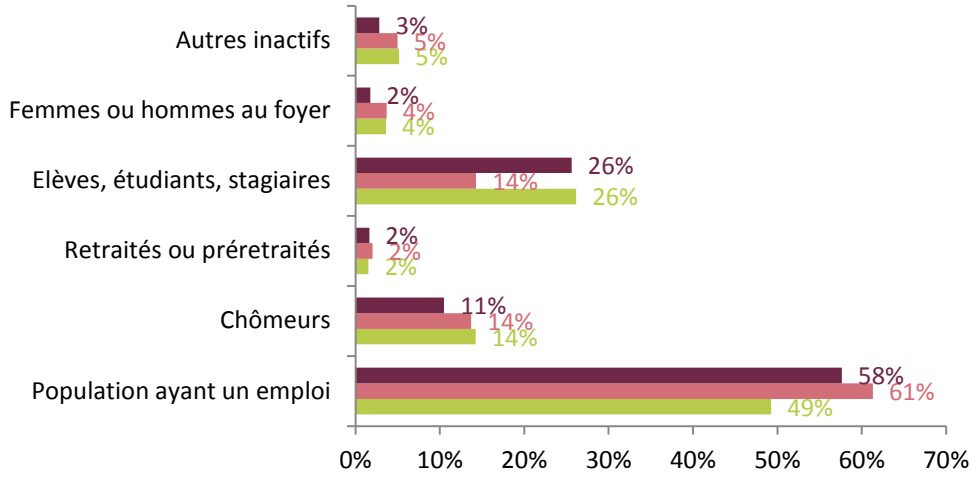

Conditions d'emploi de la population active occupée

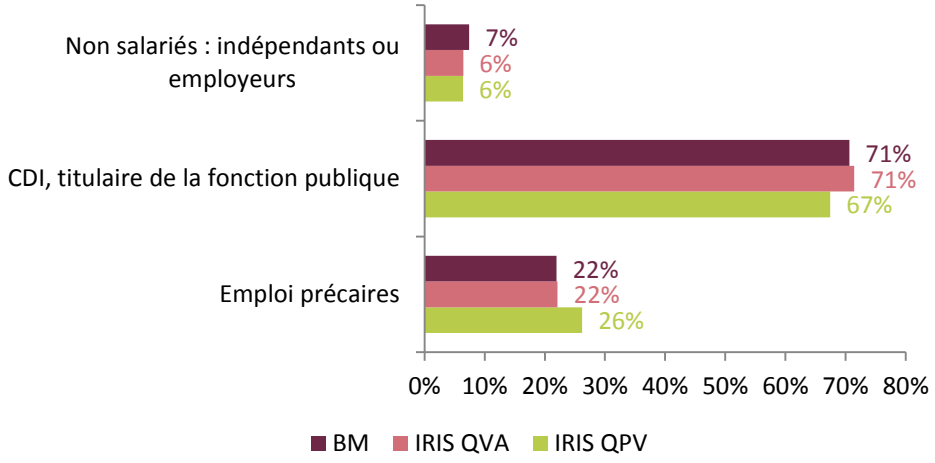

Source : Insee, Recensement de la population 2010

En termes de statut et de conditions d'emploi, on observe une sous-représentation des populations ayant un emploi et une sur-représentation des chômeurs et emplois précaires parmi les nouveaux arrivants dans les quartiers prioritaires.

Flux de population et nouveaux arrivants

- Un taux de **mobilité résidentielle similaire** au reste de la métropole.
- Comme dans le reste de la métropole, des flux de population guidés par les **parcours de vie** (arrivée d'un enfant, séparation etc.).
- Des caractéristiques des nouveaux arrivants qui viennent **renforcer** celles des populations déjà en place (légère surreprésentation des familles monoparentales, chômeurs, autres inactifs, emplois précaires etc.).

2 | Caractéristiques et évolutions du cadre de vie dans les quartiers prioritaires de Bordeaux Métropole

2 | Caractéristiques et évolutions du cadre de vie dans les quartiers prioritaires de Bordeaux Métropole

2.1 | Quartiers prioritaires = logement social ?

2.1.1 | Un parc de logements caractérisé par une surreprésentation des logements sociaux

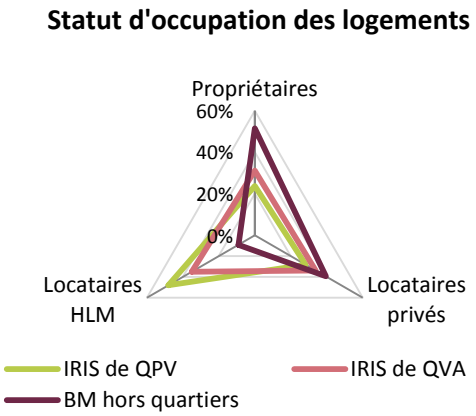

Source : Insee, Recensement de la population 2012

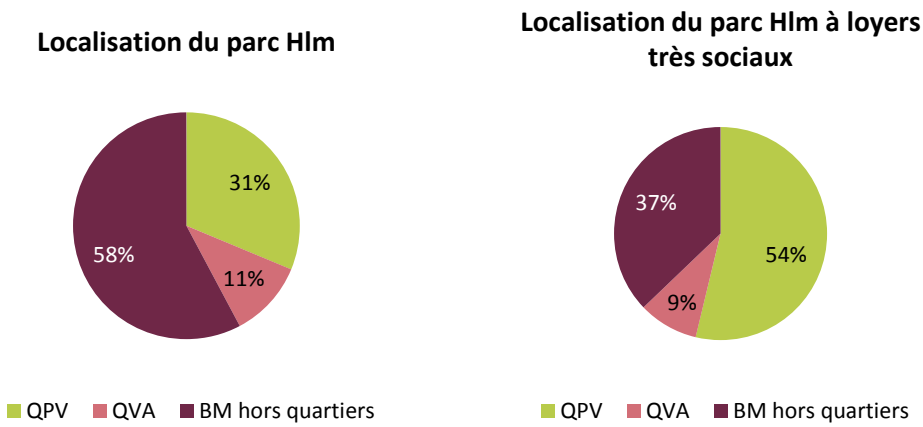

Source : RPLS 2014, traitement Placegroupereflex

Le parc de logements des quartiers politique de la ville et des quartiers de veille est très marqué par la présence de logements sociaux. Ainsi, 48 % des habitants de ces quartiers sont des locataires de logements HLM. Ces territoires concentrent en effet une grande partie de l'offre sociale de la métropole (31 % dans les quartiers politique de la ville, 11 % dans les quartiers de veille). Ces logements sociaux constituent le parc social historique de la métropole, une offre souvent à très bas loyers que l'on peut qualifier de très sociale[2].

[2] La définition de parc à loyer très social a été établie par Placegroupereflex_ dans le cadre d'un diagnostic de l'occupation et du fonctionnement du parc social mené pour Bordeaux Métropole et l'Association Régionale des Organismes sociaux pour l'Habitat. Elle se base sur une catégorisation du parc Hlm établie à partir des types de financements bruts et des niveaux de loyers par m². Sont ainsi considérés comme très sociaux les logements

QPV	Loyer moyen de logements locatifs sociaux (en €/mois)
Le Lac	287
Yser - Pont De Madame	317
Carle Vernet -Terres Neuves	320
Thouars	324
Grand Caillou	325
Benauge - Henri Sellier - Léo Lagrange	325
Saint-Michel	327
Barthez	329
Palmer - Saraillère - 8 Mai 45 - Dravemont	330
Paty Monmousseau	331
Alpilles-Vincennes-Bois Fleuri	335
Jean-Jaurès	339
Beaudésert	342
Génicart Est	342
Saige	344
Châtaigneraie - Arago	347
Bacalan	348
Carriet	351
Quartier De L'Avenir	352
Grand-Parc	359
Quartier Champ De Course	384

Moyenne QPV

Moyenne BM

Source : RPLS 2014, traitement a'urba

financés en HLMO, PLR/PSR, autre avant 1977, autres, PLA LM/PLATS/PLAI, Prêts spéciaux du CFF, PLA d'intégration, HBM, ILN et/ou les loyers sont inférieurs à 6€/m²

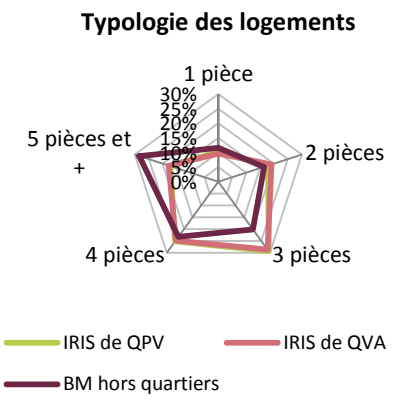

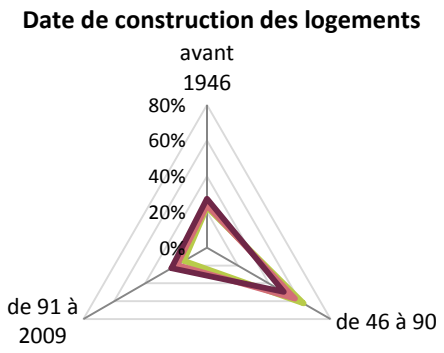

Source : Insee, Recensement de la population 2012

La surreprésentation du logement social imprime sa marque sur les caractéristiques du parc des quartiers prioritaires, composé majoritairement de typologies intermédiaires (T3-T4) et de logements construits entre 1946 et 1990. On observe toutefois une présence notable d'autres statuts d'occupation dans certains quartiers (locataires du parc privé à Saint-Michel par exemple).

2.1.2 | Un rééquilibrage territorial et une diversification de l'offre de logements sociaux

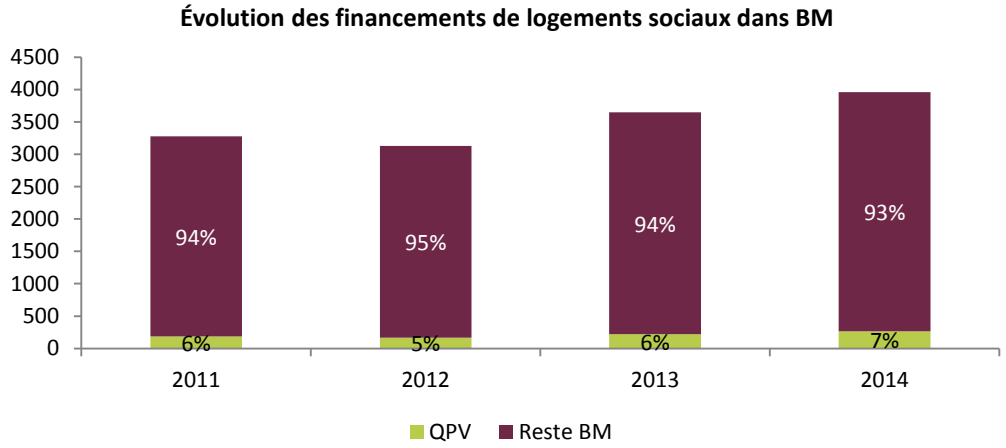

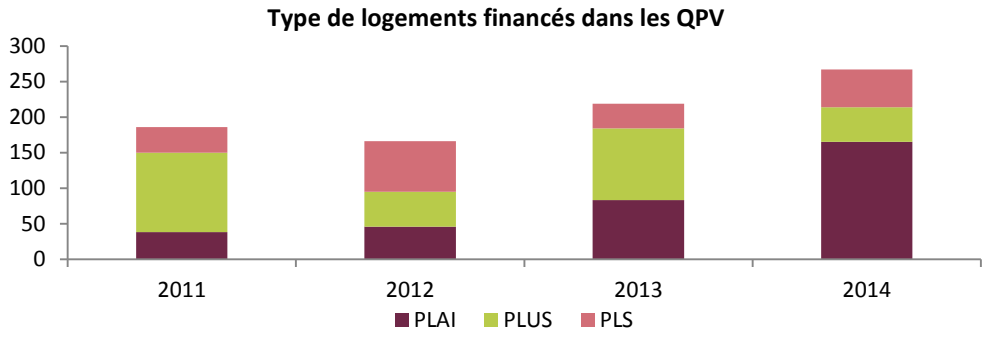

Source : observatoire de la délégation des aides à la pierre – BM – traitement a'urba

Dans un contexte de très forte production de logements sociaux dans la métropole bordelaise, on observe un réel effort de rééquilibrage territorial de l'offre sociale à l'échelle de l'agglomération. Ainsi, plus de 90 % des logements sociaux financés depuis 2011 sont localisés hors des quartiers prioritaires. Au sein des quartiers, la production neuve de logements sociaux oscille entre diversification de l'offre (via des logements intermédiaires de type PLS) et réponse aux besoins de la population présente sur place (grâce à des logements très sociaux de type PLAI).

2.1.3 | Une dynamique de la construction neuve privée facteur de diversification de l'offre de logements

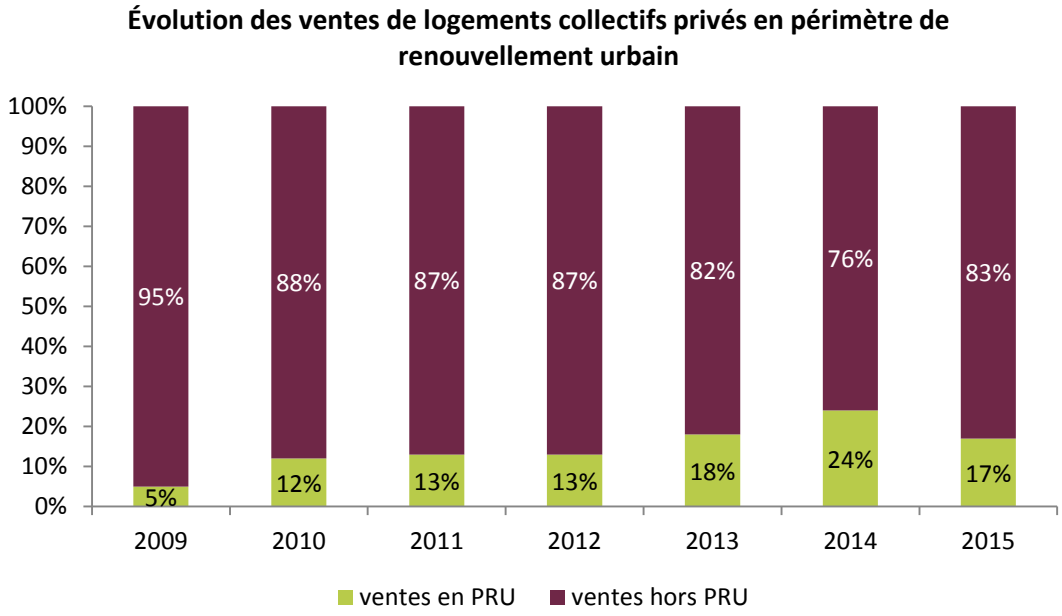

Source : OISO, Adequation, traitement a'urba

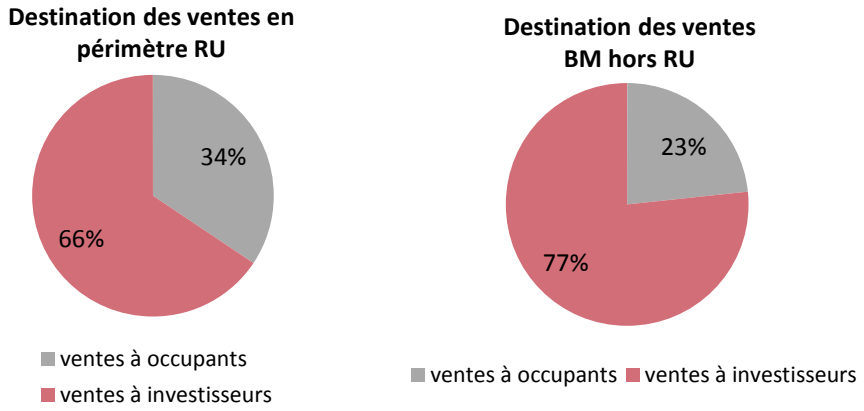

Source : OISO, Adequation, 2015, traitement a'urba

On observe depuis 2010 une très forte progression des ventes de logements privés dans les périmètres de renouvellement urbain (jusqu'à 24 % des ventes de logements privés neufs de l'agglomération en 2014). Les avantages fiscaux liés aux logements construits dans ces périmètres jouent donc efficacement leur rôle de diversification de l'offre dans les territoires concernés.

Le marché dans les périmètres de renouvellement urbain se distingue de celui du reste de la métropole par la moindre présence des produits investisseurs. En 2015, 23 % des ventes de logements privés destinés à être occupés par leurs propriétaires ont eu lieu en PRU.

2.1.4 | Marché de l'immobilier neuf : des niveaux de prix moins élevés que dans le reste de l'agglomération

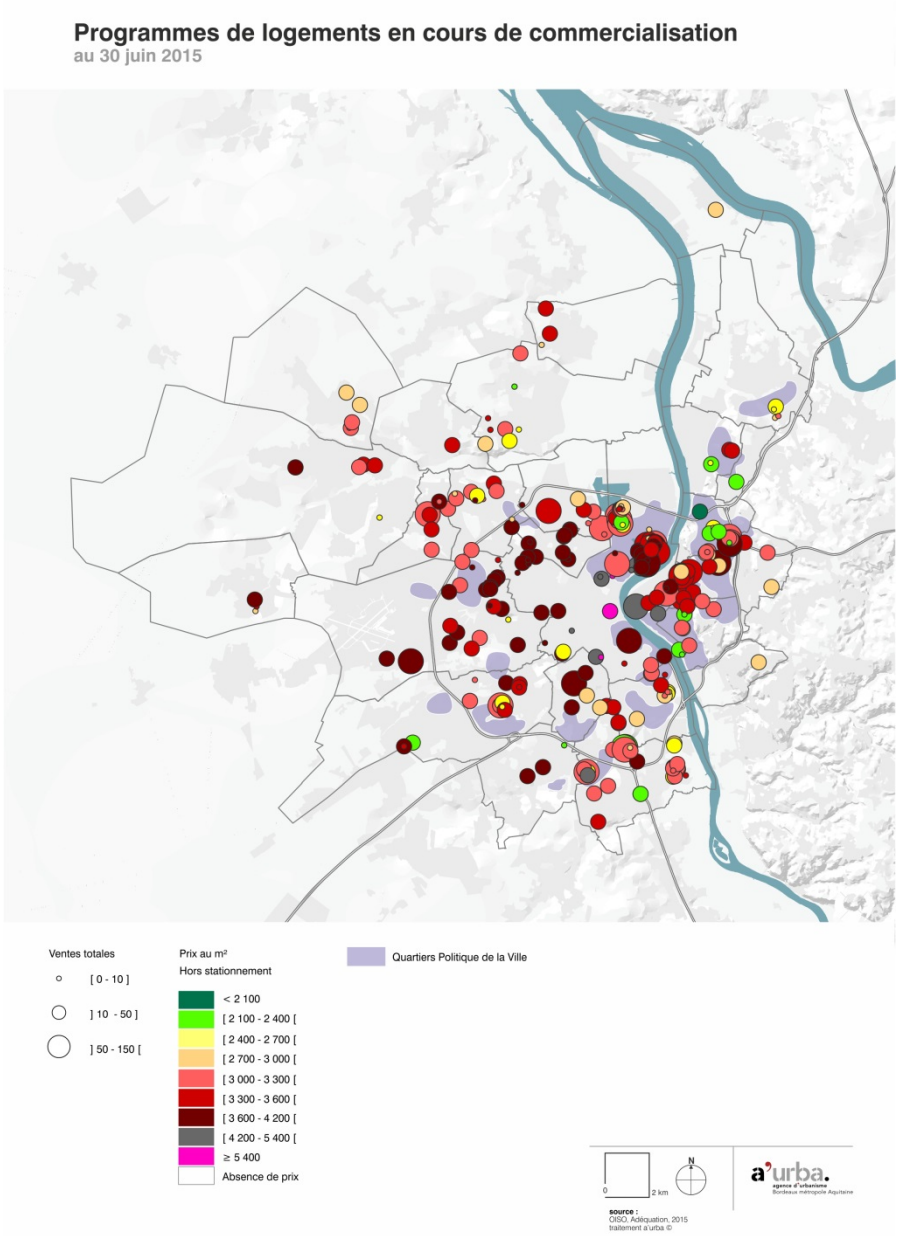

Territoire	Prix moyen des programmes proposés à la commercialisation
QPV	3 013 €/m²
QVA	3 316 €/m²
Bordeaux Métropole	3 351 €/m²

Source : OISO, Adequation, 2014, traitement a'urba

Les prix du neuf sont en moyenne moins élevés dans les quartiers politique de la ville que dans le reste du territoire métropolitain. Ce constat s'explique notamment par la présence plus importante de programmes à coûts maîtrisés et par une cible d'acquéreurs davantage tournée vers les propriétaires occupants.

Ces écarts de prix restent toutefois limités et la tendance générale fait apparaître un marché relativement homogène dans l'ensemble de l'agglomération.

Quartiers prioritaires = logement social ?

Oui : des territoires **très marqués** par la présence du **logement social** et très social

Mais : une production neuve dans l'agglomération qui tend à **limiter cette spécialisation**

- en amorçant un rééquilibrage territorial de l'offre sociale sur l'ensemble de l'agglomération ;
- en diversifiant les produits logements dans les quartiers prioritaires surtout grâce au parc privé.

2.2 | Quartiers prioritaires = quartiers enclavés ?

Population non desservie par les TC (lianes et tram)

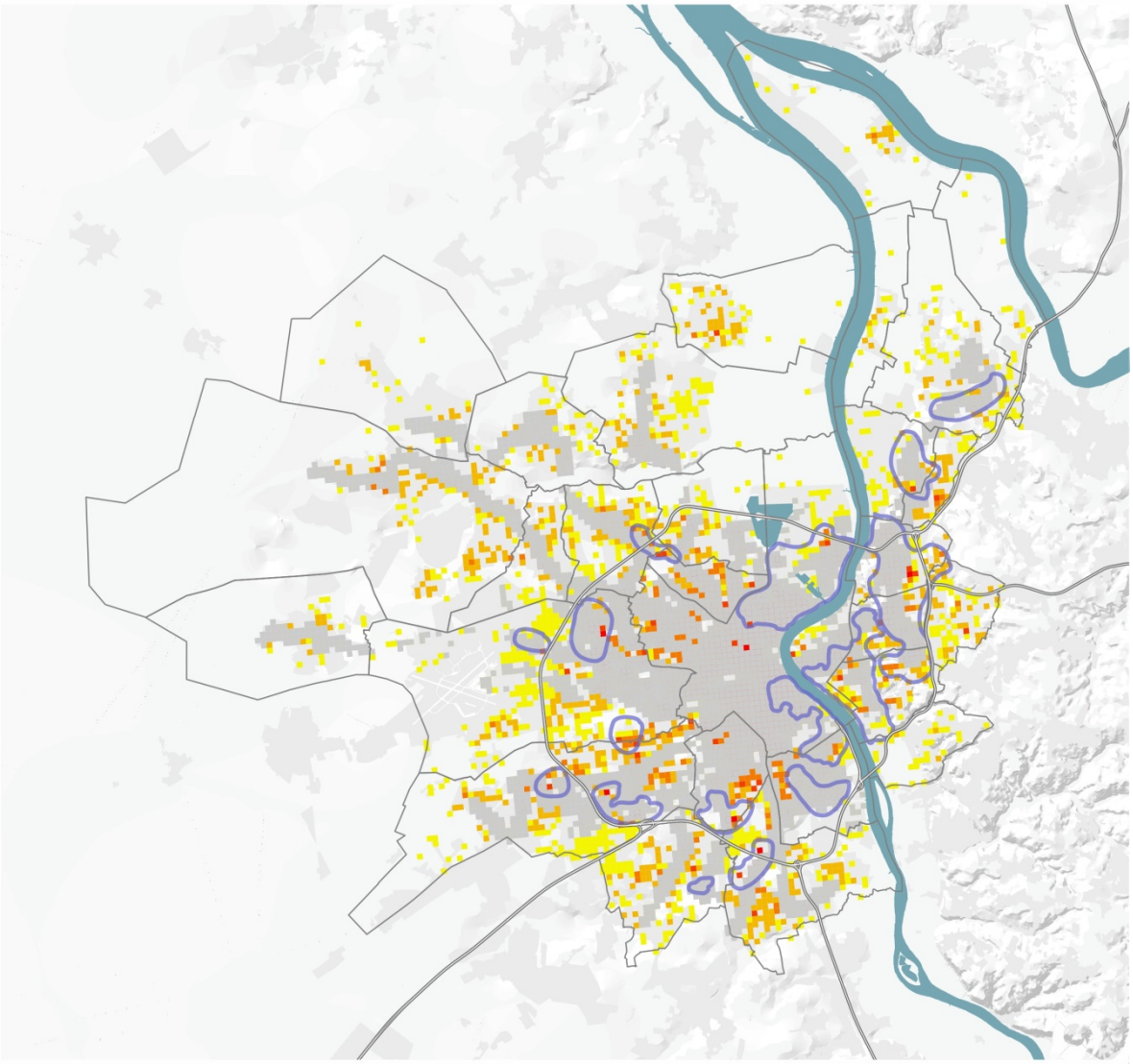

Zones desservies par les TC

Quartiers Politique de la Ville

Population par carreaux de 200 m X 200 m

- Inf. à 50 habitants
- de 50 à 149 habitants
- de 150 à 299 habitants
- de 300 à 600 habitants
- 600 habitants et plus

0 2 km

N

a'urba. agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine

source :
Fond de plan CGET, Bordeaux Métropole, a'urba
Insee carroyage / Sirene 2010
a'urba : atlas des ZAE

Part des habitants desservis par le tramway (localisés à moins de 500 m)

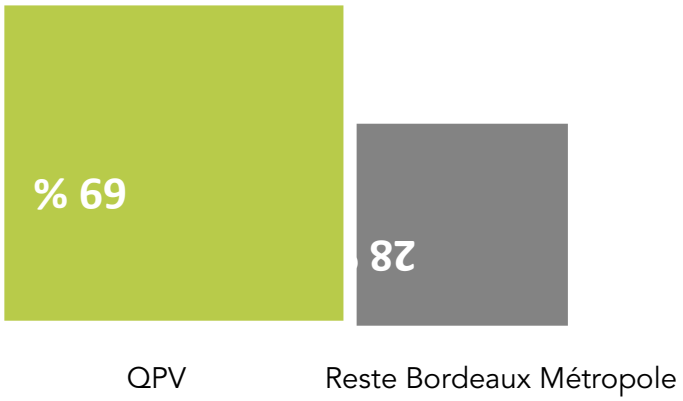

Source : Insee, Recensement de la population 2012

La grande majorité des habitants des quartiers prioritaires (69 %) vivent à moins de 500 m d'une station de tramway. Dans les quartiers non desservis, 80 % des habitants vivent à moins de 300 m d'une liane de bus, ligne structurante à haut niveau de service.

Le taux de motorisation des habitants des quartiers prioritaires est plus faible que la moyenne métropolitaine (66 % contre 80 %) mais est similaire à celui des territoires centraux de l'agglomération.

Quartiers prioritaires = quartiers enclavés ?

Non : des territoires **très investis** par la collectivité en termes de **transports en commun structurants** (territoires parmi les mieux desservis de l'agglomération)

Des problématiques et enjeux de mobilité qui se jouent désormais sur un **autre registre :**

- en complément des actions publiques d'investissement (nouveaux tramways, nouvelles lignes de bus…), mise en place d'actions qui tentent de faire évoluer les modes de déplacements.
- cela suppose une analyse spécifique des comportements de mobilité des habitants des quartiers prioritaires.

3 | Insertion économique et dynamique entrepreneuriale dans les quartiers prioritaires de Bordeaux Métropole

3 | Insertion économique et dynamique entrepreneuriale dans les quartiers prioritaires de Bordeaux Métropole

3.1 | L'enjeu de l'insertion économique

3.1.1 | Un accès plus difficile à l'emploi

Part de la population (15-64 ans) ayant un emploi*

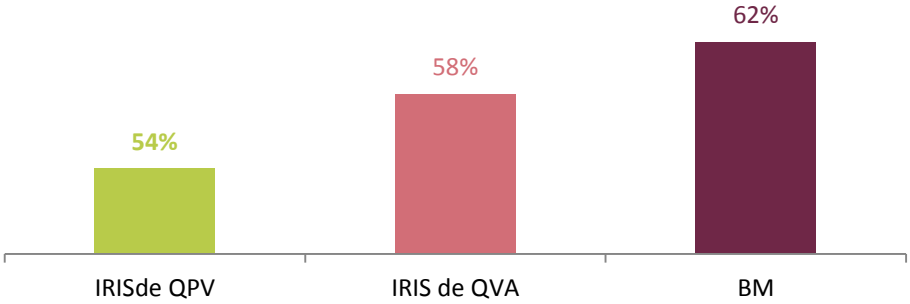

Y compris en apprentissage ou en stage rémunéré

Statut de la population (15-64 ans) sans emploi

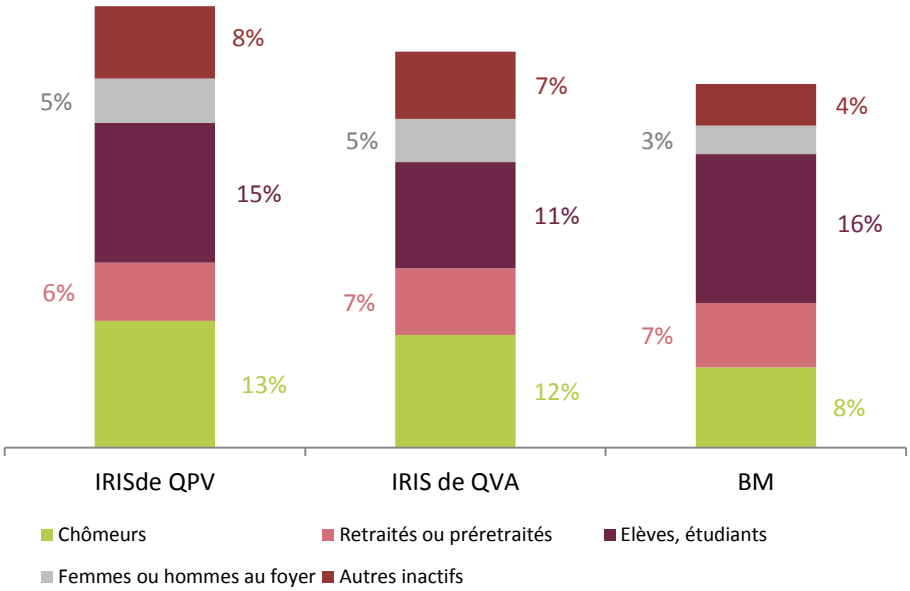

Source : Insee, Recensement de la population 2010

On observe dans les quartiers prioritaires une part de la population ayant un emploi bien plus faible que dans le reste de la métropole. Ce constat est à nuancer du fait de la jeunesse de ces quartiers.

Parmi la population sans emploi, on observe une surreprésentation :

- de chômeurs ;
- de femmes et hommes au foyer ;
- d' « autres inactifs », catégorie notamment composée de jeunes non insérés sur le marché du travail sans pour autant se déclarer au chômage (statut révélateur de difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle)

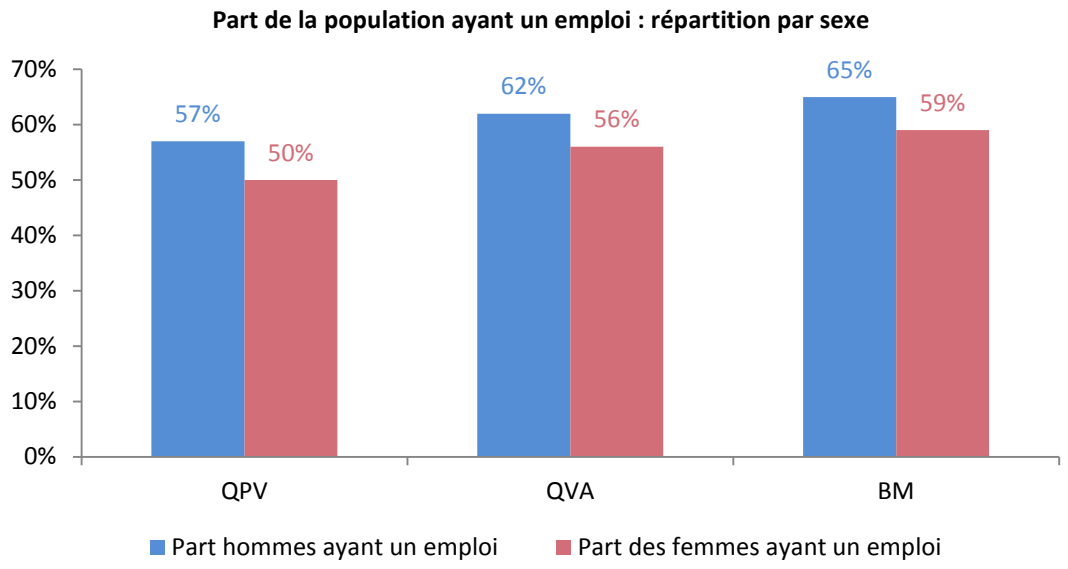

Source : Insee, Recensement de la population 2010

Une analyse genrée de l'accès à l'emploi fait apparaître que le taux de femmes ayant un emploi est bien inférieur à celui des hommes (50 % contre 57 %). Toutefois, on observe une situation comparable dans le reste de la métropole (7 points d'écarts entre hommes et femmes dans les QPV, 6 dans les QVA et dans le reste de Bordeaux Métropole).

	QPV			BM		
	H	F	Différence H/F (pts de %)	H	F	Différence H/F (pts de %)
Chômeurs	33%	25%	8	25%	20%	5
Retraités	15%	12%	3	20%	16%	4
Elèves, étudiants, stagiaires	33%	31%	2	43%	40%	3
H ou F au foyer	1%	17%	-16	0%	14%	-14
Autres inactifs	18%	15%	3	13%	10%	2

Source : Insee, Recensement de la population 2010

L'analyse du statut de la population sans emploi fait apparaître que les grandes répartitions entre hommes et femmes sont relativement similaires entre les quartiers prioritaires et l'ensemble de Bordeaux Métropole. On note toutefois dans les QPV, une surreprésentation des hommes dans les QPV sur les catégories « chômeurs » et « autres inactifs ».

3.1.2 | Des habitants particulièrement concernés par la précarité de l'emploi

Répartition de la population active occupée

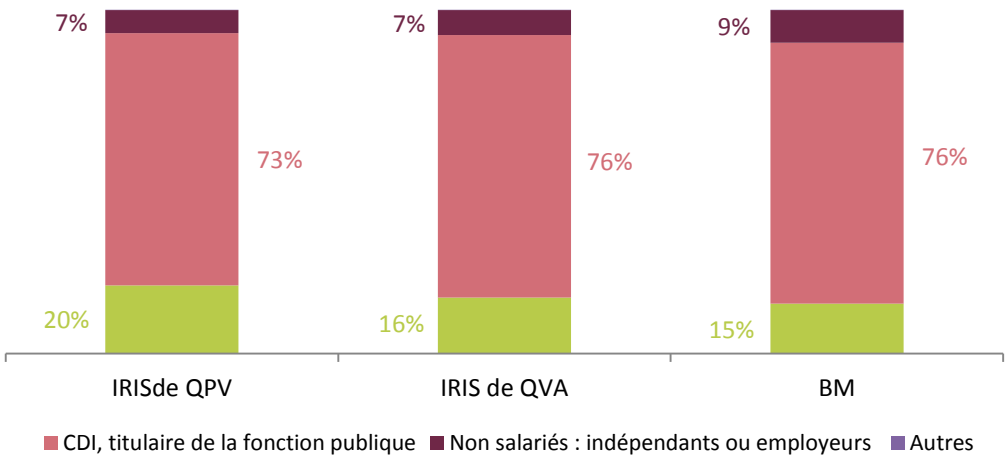

Source : Insee, Recensement de la population 2010

On constate dans les quartiers prioritaires que la part d'emplois précaires est plus importante que dans le reste du territoire métropolitain. En revanche, la part de non salariés (indépendants et employeurs) est plus faible que dans le reste de la métropole. Il existe toutefois de fortes disparités entre les quartiers. Par exemple, le quartier Saint-Michel affiche un taux d'emplois précaires et taux d'employeurs/indépendants très élevé (équivalent à la moyenne de Bordeaux Métropole). Les quartiers des Aubiers et de St-Jean/Belcier sont particulièrement concernés par le phénomène des travailleurs précaires (avec un taux supérieur à 25%), et regroupent très peu d'indépendants employeurs (taux inférieur à la moyenne QPV).

La répartition de la population active occupée par sexe dans les quartiers est conforme à celle observée dans le reste de Bordeaux Métropole.

3.1.3 | Des habitants qui occupent des emplois moins qualifiés

CSP	BM	IRIS de QPV	IRIS de QVA
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	5%	4%	5%
Cadres et Professions intellectuelles supérieures	20%	10%	11%
Professions intermédiaires	28%	20%	23%
Employés	30%	37%	35%
Ouvriers	17%	28%	26%

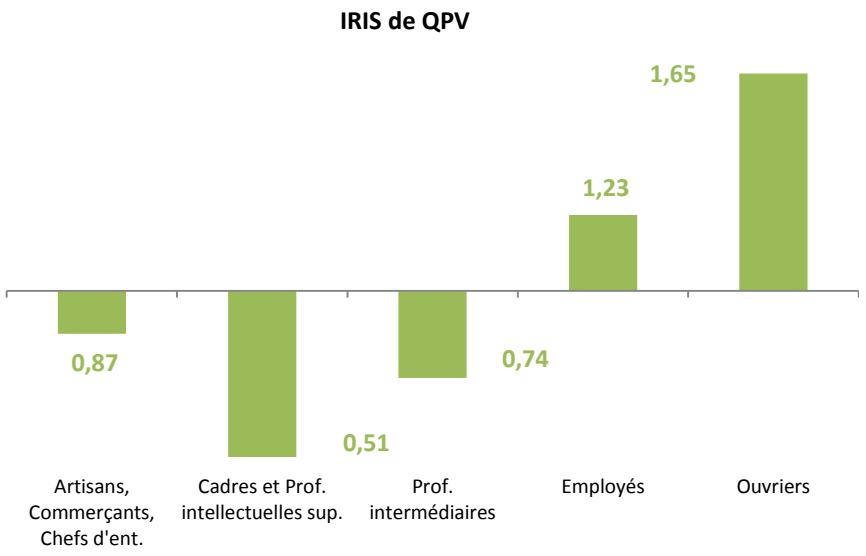

Source : Insee, Recensement de la population 2010

Type d'activités	BM	IRIS de QPV	IRIS de QVA
Industrie	9%	8%	9%
Construction	6%	8%	8%
Commerce, hébergement et restauration	17%	18%	18%
Finance, assurance, immobilier	6%	4%	5%
Services aux entreprises, TIC, transports et logistique	22%	23%	22%
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	34%	32%	32%
Services aux particuliers et autres	5%	6%	5%

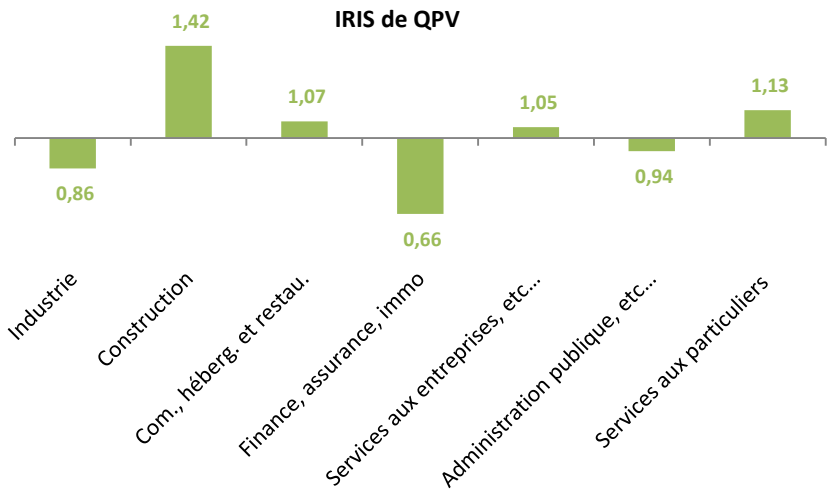

Source : Insee, Recensement de la population 2010

Les quartiers prioritaires se caractérisent par une forte surreprésentation des ouvriers et une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (deux fois moins nombreux que dans le reste de la métropole). Dans une moindre mesure, les QPV accueillent plus d'employés et moins de professions intermédiaires que le reste de l'agglomération.

Concernant le type d'activités, les QPV se distinguent du reste de la métropole par une surreprésentation des emplois dans la construction alors que les les activités financières, d'assurances et immobilières sont sous-représentées. On note une spécialisation des QPV de la rive droite dans le domaine des travailleurs du bâtiment tandis que les territoires de la presqu'île localisés à proximité des sites industrialo-portuaires se spécialisent dans le domaine des travailleurs de l'industrie.

Insertion économique et accès à l'emploi

Ce qu'il faut retenir

Des caractéristiques des nouveaux arrivants qui viennent **renforcer** celles des populations déjà en place (légère surreprésentation des familles monoparentales, chômeurs, autres inactifs, emplois précaires, etc.) ;

Un accès à l'emploi **plus difficile** ;

Une exposition plus forte aux **emplois précaires** ;

Des emplois **moins qualifiés** ;

Des femmes **plus exposées** que les hommes aux difficultés d'accès à l'emploi et à la précarité de l'emploi mais une **situation comparable** au reste de la métropole.

3.2 | Caractéristiques et dynamiques des entreprises dans les quartiers prioritaires

3.2.1 | Lieux d'emploi ou lieux de vie ?

Concentration de l'emploi dans Bordeaux Métropole

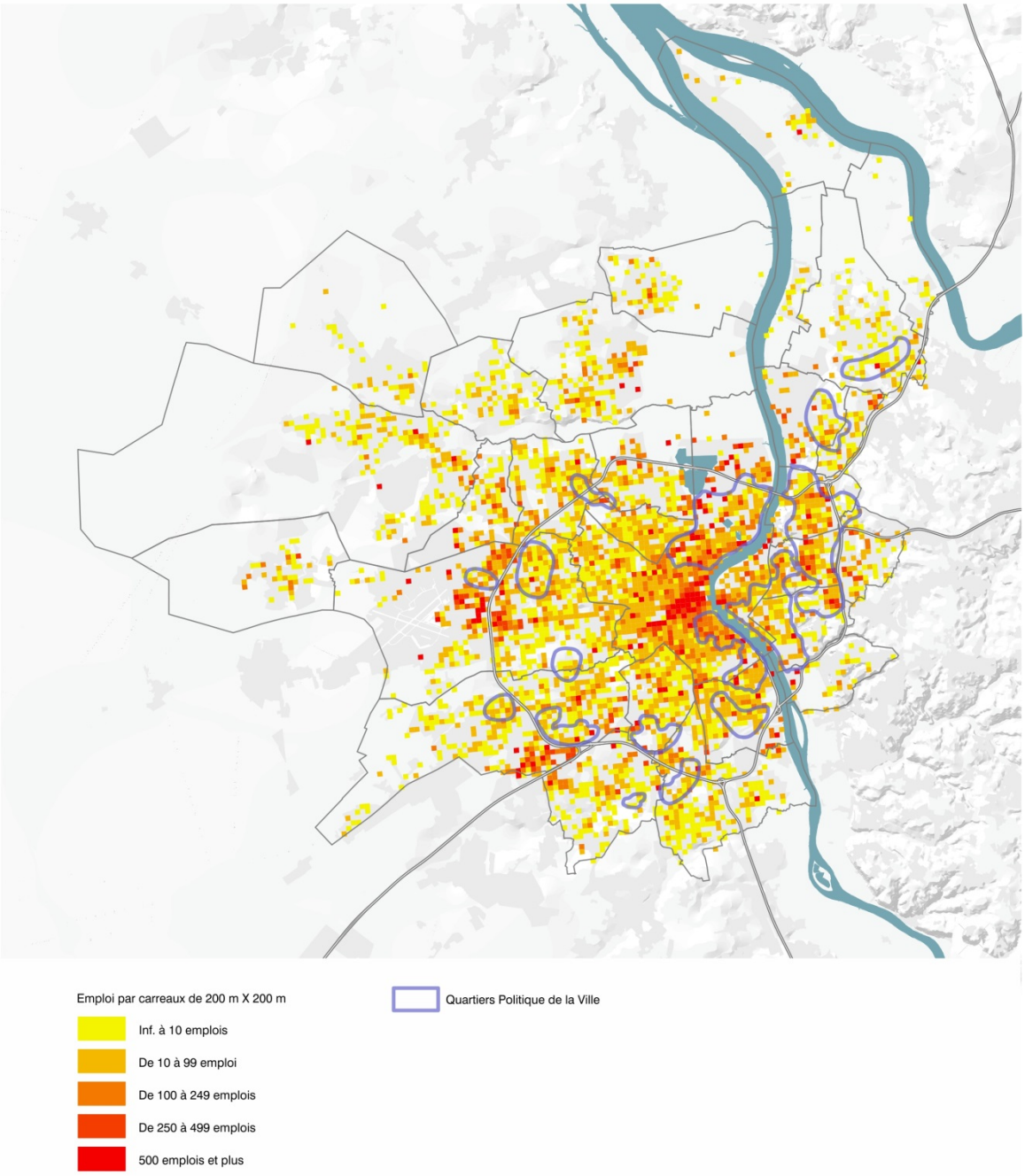

source :
Fond de plan CGET, Bordeaux Métropole, a'urba
Insee carroyage / Sirene 2010

Les quartiers prioritaires de la métropole sont des territoires à vocation plus résidentielle qu'économique. Ainsi, 5 % des entreprises de Bordeaux Métropole sont localisées dans les quartiers politique de la ville, 9 % dans les quartiers de veille. Les QPV affichent un ratio de 22 emplois pour 100 habitants, tandis que les QVA sont avec 53 emplois pour 100 habitants conformes à la moyenne métropolitaine. La réduction des périmètres des quartiers lors de la refonte de la géographie prioritaire explique cette différence entre QPV et QVA.

3.2.2 | Une sous-représentation des grandes entreprises

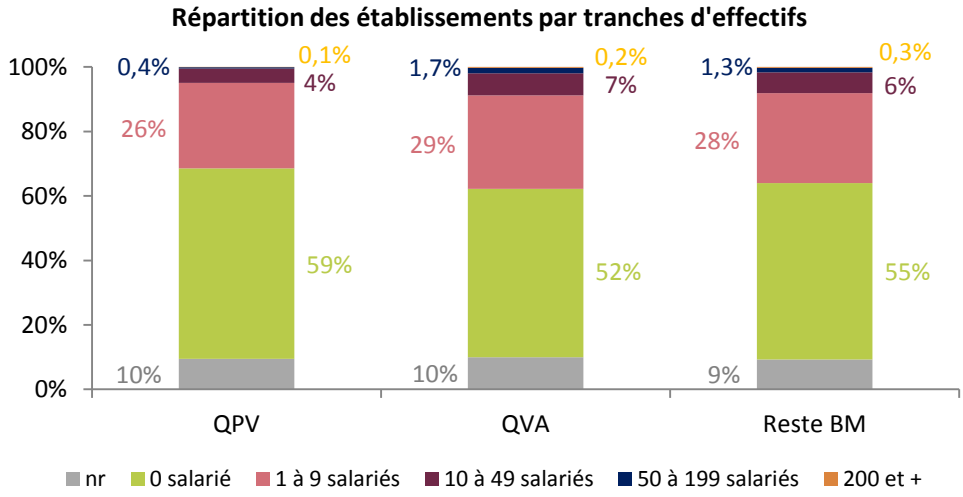

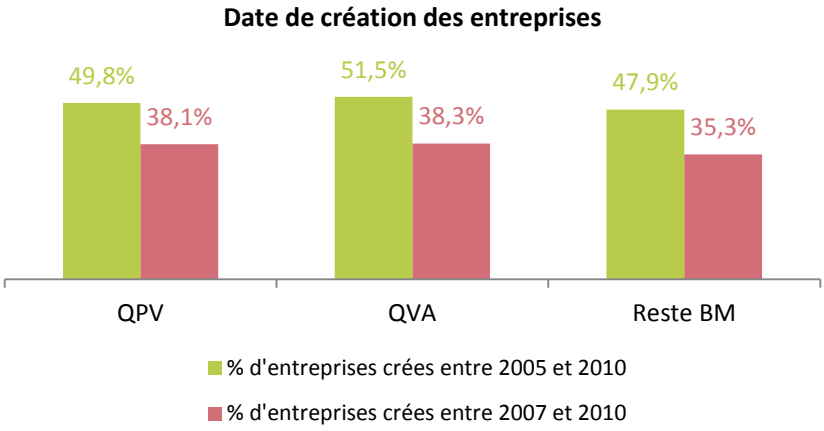

Source : Sirene 2010, traitement a'urba

Les quartiers prioritaires se caractérisent par une sous-représentation des grandes entreprises et une surreprésentation des entreprises sans salariés. Cette dernière peut s'expliquer par un recours à l'auto-entreprenariat plus élevé dans les quartiers prioritaires que dans le reste du territoire. Par ailleurs, les chiffres attestent d'une dynamique entrepreunariale particulière dans ces territoires avec proportionnellement davantage d'entreprises récentes dans les QPV que dans le reste de l'agglomération.

Les entreprises dans les quartiers prioritaires

Ce qu'il faut retenir

- Des territoires plus **résidentiels** qu'économiques.
- Une **dynamique** notable de création de petites entreprises.

4 | Education

4 | Education

4.1 | Taux de scolarisation et diplômes

4.1.1 | Des jeunes moins scolarisés

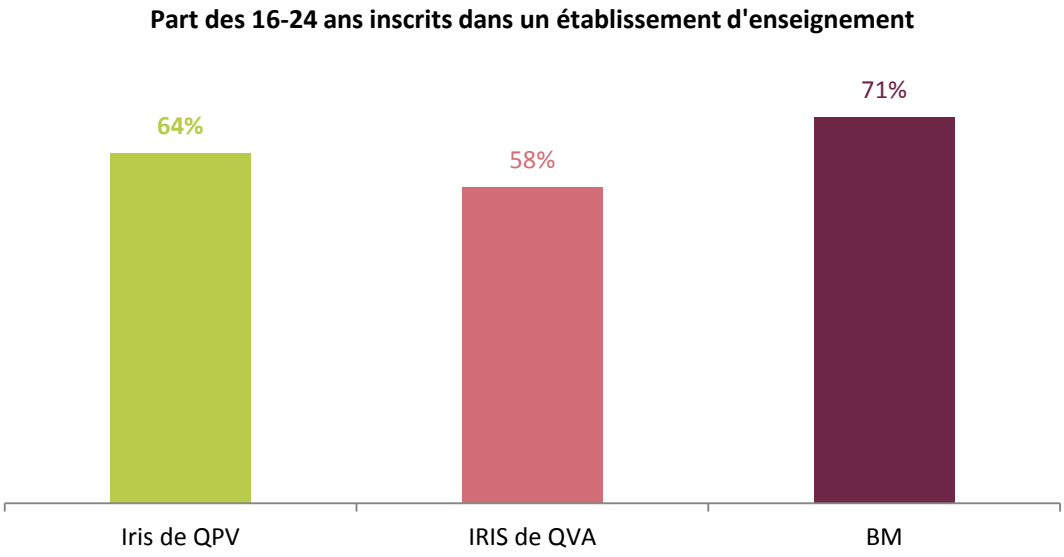

Source : Insee, Recensement de la population 2010

Les taux de scolarisation observés dans les quartiers politique de la ville et dans les quartiers de veille active sont très inférieurs à la moyenne métropolitaine.

On constate des taux de scolarisation supérieurs à la moyenne des QPV dans les quartiers de Saint-Michel et de Thouars qui s'expliquent par la proximité des lieux d'enseignements.

Quel que soit le territoire (QPV, QVA, BM), on observe un taux de scolarisation plus élevé chez les femmes.

La population étrangère pèse généralement relativement peu chez les jeunes scolarisés (8 % dans les IRIS de QPV, 6 % dans les IRIS de QVA, 5 % dans BM).

Ce taux peut toutefois être important dans certains quartiers : 20 % dans le QVA du Bas Floirac ; + de 15 % aux Aubiers et au Bousquet.

4.1.2 | Des habitants moins diplômés

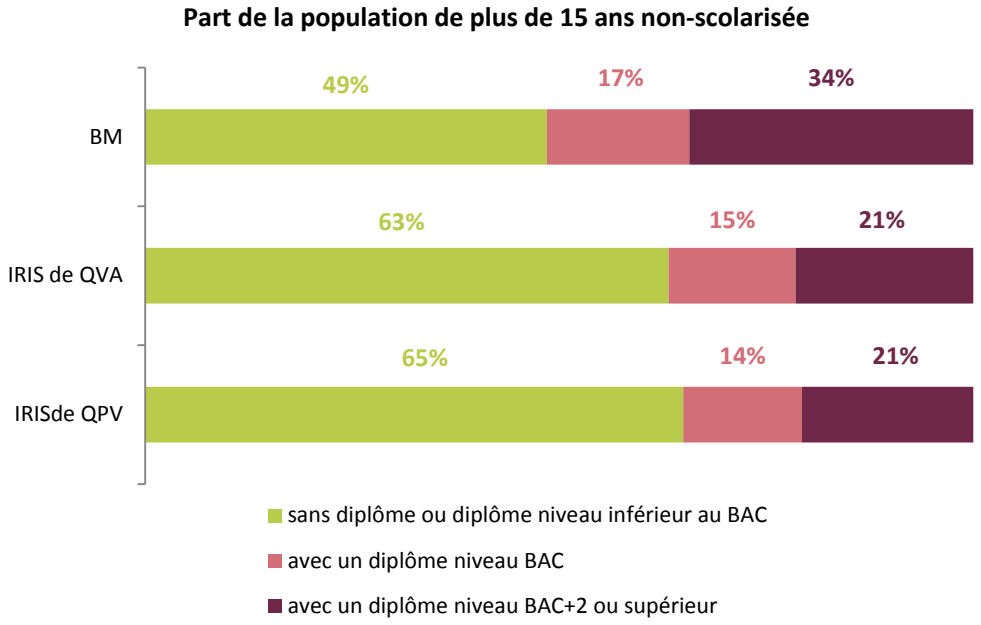

Source : Insee, Recensement de la population 2010

L'écart entre les quartiers prioritaires et le reste du territoire métropolitain s'exprime aux deux extrémités du niveau de formation :

- Davantage de personnes sans diplôme ;
- Moins de personnes titulaires d'un bac +2.

4.2 | La scolarisation en collège des élèves résidant dans les quartiers prioritaires de la métropole

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche suit et analyse la scolarisation en collège des élèves résidant dans les quartiers prioritaires.

Dans le cadre d'une convention de partenariat entre le ministère et Bordeaux Métropole, une analyse spécifique sur le territoire métropolitain a été réalisée. Les principales cartes et analyses issues de ce travail sont présentées ci-dessous.

Origine des élèves scolarisés dans les communes où sont implantés des quartiers politique de la ville – rentrée scolaire 2015

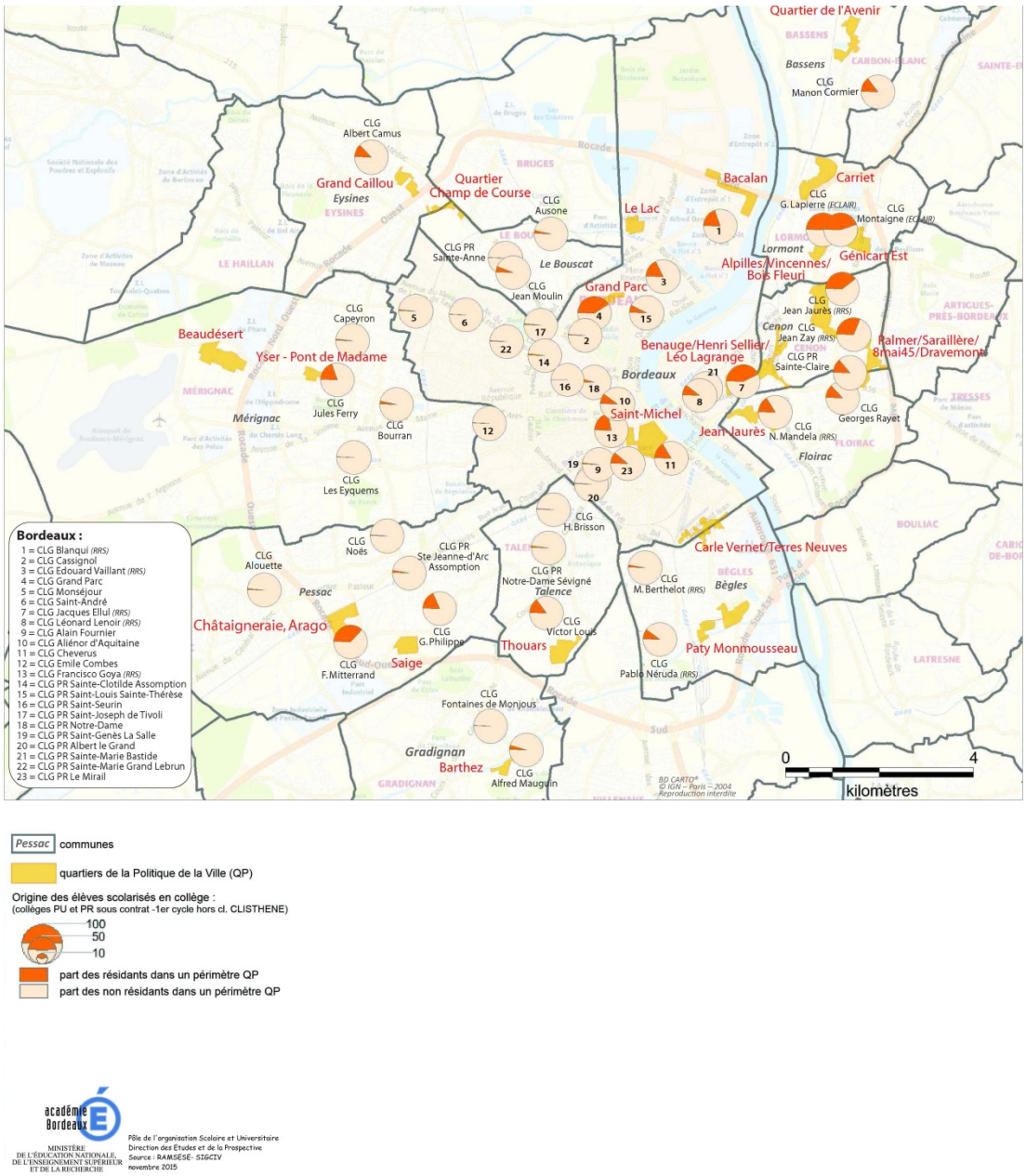

La part des élèves résidant en QPV dans les collèges de l'agglomération bordelaise est logiquement très corrélée à leur implantation géographique (à proximité ou non d'un quartier prioritaire). Cette part varie de 0,47 à 57,75 %. Elle dépasse 40 % dans quatre établissements : Jacques Ellul à Bordeaux, Jean Jaurès à Cenon, Georges Lapierre et Montaigne à Lormont.

Origine des élèves scolarisés en collège public (1er cycle)

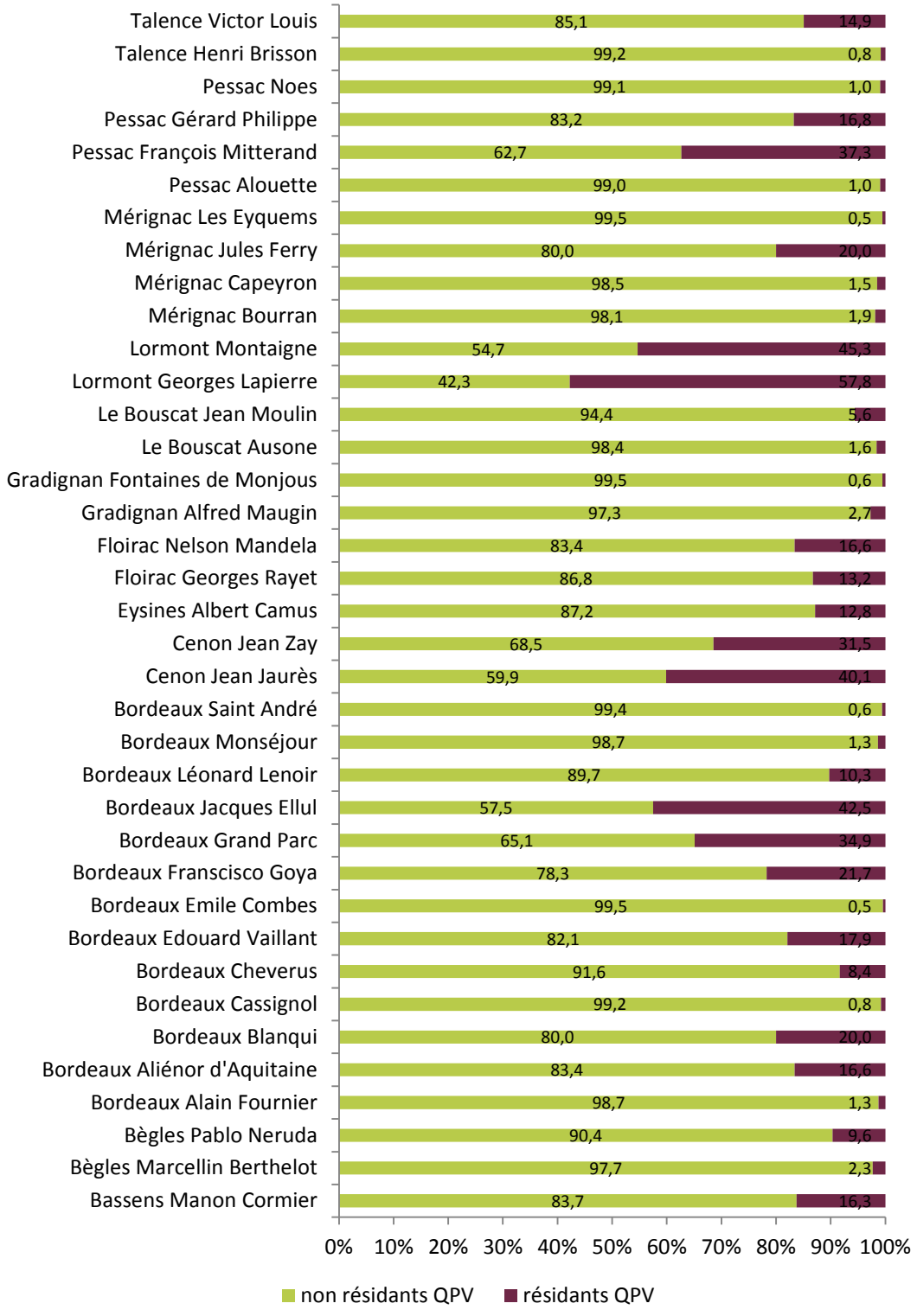

Scolarisation des élèves qui résident dans le périmètre des quartiers politique de la ville – rentrée scolaire 2015

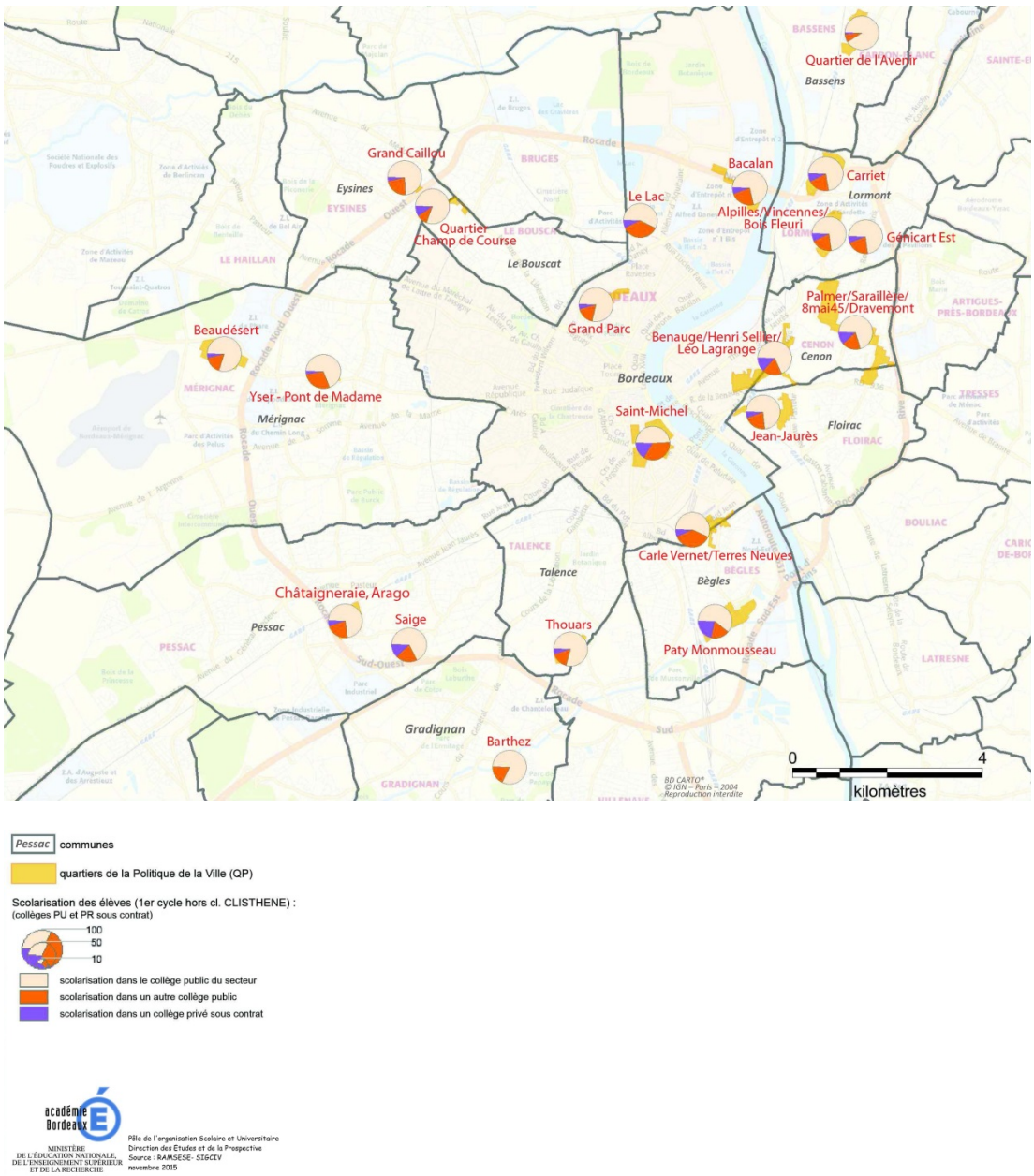

La majorité des jeunes résidents des quartiers politique de la ville sont scolarisés dans le collège public de leur secteur. Les quartiers du Lac et de Saint Michel se distinguent par un taux plus important de scolarisation de ces jeunes dans un autre collège public. On note également un taux important de scolarisation dans le privé pour les jeunes de Paty Montmousseau, Saint Michel, Saige et la Benauge.

Catégories socio-professionnelles des élèves qui résident dans le périmètre des quartiers politique de la ville – rentrée scolaire 2015

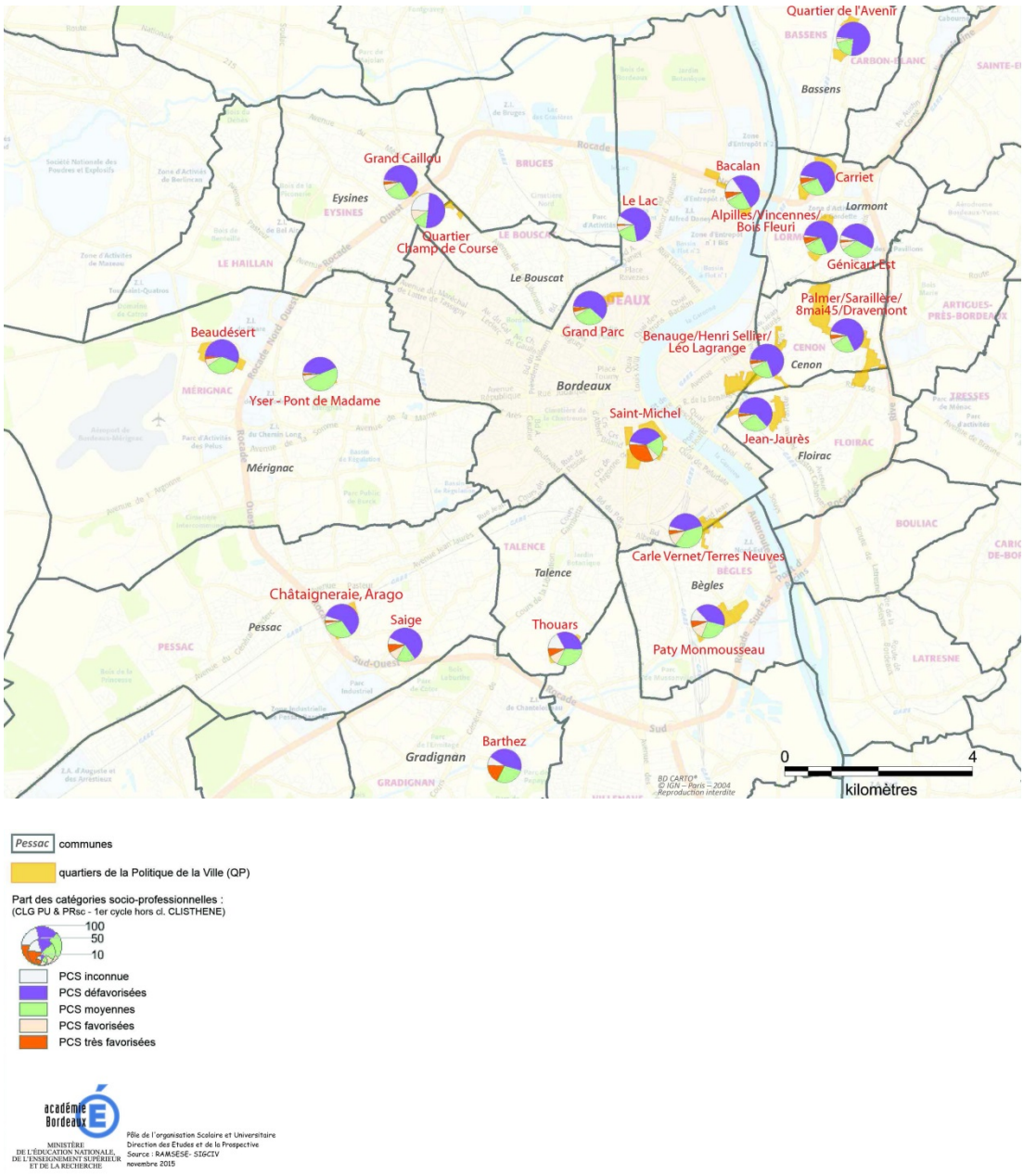

Parmi les élèves résidents en QPV, on note une surreprésentation des CSP défavorisées dans les QPV de la rive droite, de Pessac, du Lac à Bordeaux, de Beaudésert à Mérignac et du Grand Caillou à Eysines. Les autres quartiers présentent un profil plus diversifié. Les quartiers de Saint-Michel et Barthez se caractérisent par une surreprésentation des CSP favorisées.

Conclusion

Première pierre à l'édifice d'une observation partenariale, l'état initial 2016 permet d'objectiver la connaissance de la situation et des dynamiques à l'œuvre dans les quartiers prioritaires de Bordeaux Métropole.

En proposant des chiffres repères, il permet de prendre la juste mesure des écarts qui existent entre ces territoires et le reste de l'agglomération.

Il confirme les difficultés auxquelles sont confrontés les habitants de ces quartiers (précarité, spécialisation sociale) mais permet également de mesurer le chemin parcouru (en termes de cadre de vie), de mettre en évidence les atouts (jeunesse, dynamique entrepreunariale) et d'identifier en quoi ils ne sont pas si différents du reste du territoire métropolitain (en termes de parcours de vie des habitants au sein du parc de logements par exemple).

Cet état initial a surtout vocation à servir de référentiel pour, à l'issue du contrat de ville, mesurer les effets des politiques publiques mises en place.

Il sera également complété par une série d'études et de démarches d'observation menées sur des thèmes spécifiques tout au long du contrat. Le champ de l'insertion économique par exemple, disposant aujourd'hui de peu d'indicateurs, nécessite d'être approfondi. Une collaboration avec l'Insee et Pôle Emploi permettrait de mieux connaitre les dynamiques à l'œuvre.